



NOTE D'INFORMATION



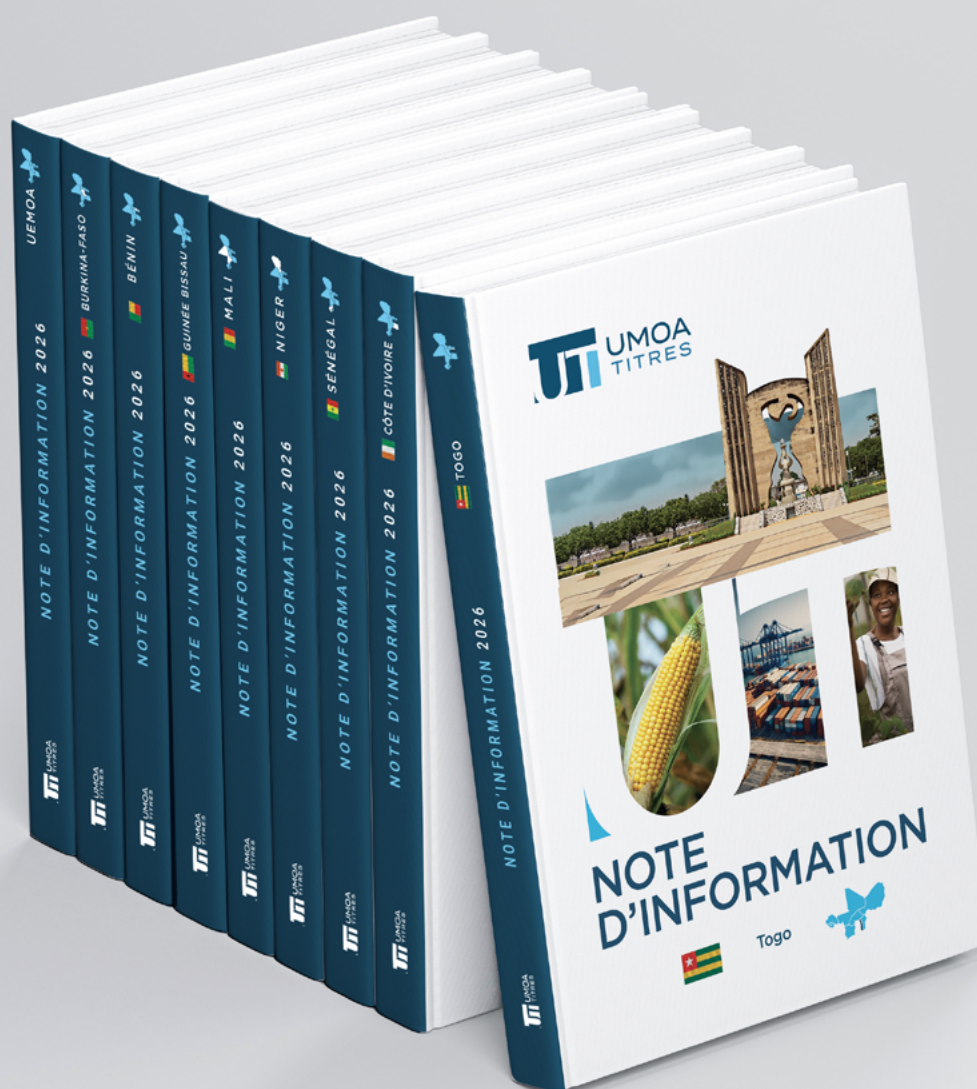
Togo



SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Bénin | Burkina-Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

télécharger sur
www.umoatitres.com



SOMMAIRE

Acronymes 4 Attestation de l'émetteur 6 Résumé exécutif 7 Bref aperçu du Togo 9	1 Situation économique récente et perspectives 1.1 Secteur réel 10 1.2 Finances publiques 13 1.3 Balance des paiements 18 1.4 Système monétaire 29	2 Qualité de signature 2.1 Climat des affaires 34 2.2 Gouvernance financière 35 2.3 Notation souveraine 35
3 Plan National de Développement : Présentation et projets structurants 3.1 Réalisation et achèvements récents 36 3.2 Réalisations en cours et à venir 38	4 Situation de la dette 4.1 Niveau d'endettement 41 4.2 Dette intérieure 43 4.3 Dette extérieure 45 4.4 Viabilité et soutenabilité de la dette 47 4.5 Stratégie d'endettement 49	5 Facteurs de risque 5.1 Risques politiques et sécuritaires 51 5.2 Risques sociaux 51 5.3 Risques macroéconomiques 52 5.4 Risques concernant la mobilisation des ressources 52 5.5 Risques sanitaires 53 5.6 Risques environnementaux et sanitaires 53
6 Annexes 6.1 Croissance réelle du PIB détaillée par secteur 54 6.2 Structure du Produit Intérieur Brut nominal (en %) 55 6.3 Détail des émissions du pays par voie d'adjudication de 2019 à 2024 56 6.4 Détail des titres en vie en fin 2024 64	7 LEXIQUES 67	

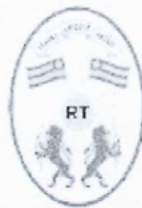
ACRONYMES

AEN :	Actifs Extérieurs Nets
AVD :	Analyse de la Viabilité de la Dette Publique
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD :	Banque Ouest-Africaine de Développement
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
B-READY	Business READY
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
CAF :	Coût Assurance Fret
CCA :	Cellule Climat des Affaires
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFTP :	Centre d'Excellence de la Formation Technique et Professionnelle
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CHU	Centre Hospitalière Universitaire
CNDP :	Comité National de la Dette Publique
CNY :	Yuan Renminbi
CSU	Couverture Santé Universelle
CTA	Centres de Transformation Agricoles
DAPP :	Droits d'Accises sur les Produits Pétroliers
DB :	Doing Business
DDPF :	Direction de la Dette Publique et du Financement
DGEAE :	Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques
DGTCP :	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DTS :	Droit de Tirage Spécial
EUR :	Euro
FAD :	Fonds Africain de Développement
FBCF :	Formation Brute de Capital Fixe
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEC :	Facilité Elargie de Crédit
FIDA :	Fonds International de Développement Agricole
FMI :	Fonds Monétaire International
FOB :	Free On Bord
HAPLUCIA :	Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées
HDL :	l'Hôpital de référence Dogta-Lafiè
IDA :	Association Internationale de Développement
IDE :	Investissements Directs Etrangers
IDEA	Projet d'Accès à l'Electricité pour un Développement Inclusif
IDH :	Indice de Développement Humain
IHPC :	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IIAG :	Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique
IMF :	Impôt Minimum Forfaitaire

ACRONYMES

INSEED :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et démographiques
IRPP :	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS :	Impôt sur les Sociétés
ISF :	Indice Synthétique de Fécondité
MIFA :	Mécanisme Incitatif de Financement Agricole
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
OTR :	Office Togolais des Recettes
PAPR :	Programme d'Appui aux Pistes Rurales
Pdb	Point de base
PAQEEB	Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Equité de l'Education de Base
PEG :	Position Extérieur Globale
PER :	Programme Economique Régional
PERECUT :	Projet d'Extension des Réseaux Electriques des Centres Urbains du Togo
PIA :	Plateforme Industrielle d'Adétikopé
PIB :	Produit Intérieur Brut
PIP :	Programme d'Investissement Public
PND :	Plan National de Développement
PPP :	Partenariat Public Privé
PRAVOST :	Projet d'Appui au Volet Social du programme CIZO d'électrification rurale du Togo
PRIMA :	Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles
PRISET :	Projet des Réformes et d'Investissements dans le Secteur de l'Energie au Togo
PS :	Prélèvement de solidarité
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PUA :	Prélèvement de l'Union Africaine
PURS	Programme d'Urgence de Renforcement de la résilience et de la Sécurité
RESPITE :	Projet Régional d'Intervention d'Urgence en Energie Solaire
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDMT :	Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme
TEC :	Tarif Extérieur Commun
TAF :	Taxe sur les Activités Financières
TLP :	Taxe de Laissez-Passer
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TVM	Taxe sur les Véhicules à Moteur
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UMOA :	Union Monétaire Ouest-Africaine
UCF :	Unité de Compte de la BAD
USD :	Dollar des Etats Unis
ZAAP :	Zones d'Aménagement Agricole Planifiées

ATTESTATION DE L'EMETTEUR



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Finances
et du Budget

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Attestation de l'émetteur

Je soussigné, Ekpao ADJABO, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'État du Togo, atteste que les données et informations contenues dans la présente Note d'Information sont conformes à la réalité et n'ai connaissance d'aucune information de nature à en altérer la portée.

L'objectif visé à travers cette Note est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État du Togo, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement.

Toutefois, je rappelle que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui comportent des incertitudes pouvant entraîner des différences entre les performances économiques attendues et les réalisations effectives.

Cette Note d'information publiée sera mise à jour chaque fois que nécessaire, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique du Togo ;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de quelques changements intervenus.



Ekpao ADJABO

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'économie togolaise a enregistré une croissance de 6,5 % en 2024 contre 6,2 % en 2023, traduisant une fois encore le dynamisme de l'activité économique du pays et sa résilience face aux chocs variés et sans précédent, notamment la situation sécuritaire au nord du pays et des tensions géopolitiques persistantes. Cette performance de l'économie nationale est soutenue par l'ensemble des secteurs.

L'activité économique en 2024 s'est déroulée dans un contexte d'inflation maîtrisé, soit un taux de 2,9% en repli par rapport à son niveau de 2023 (5,3 %). Cette tendance révèle une atténuation en lien avec la stabilisation des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux et par les mesures mises en place pour renforcer l'offre locale.

Sur le plan des finances publiques, les recettes de l'Etat se sont consolidées avec une mobilisation de 1 125,2 milliards de FCFA en 2024 contre 1 093,0 milliards de FCFA en 2023. L'essentiel des recettes est constitué des recettes fiscales, soit une part de 78,3 % contre 71,3% et 70,4 % respectivement pour les autres recettes et les dons. Les recettes fiscales ont enregistré une hausse de 8,5 % en 2024 pour se situer à 881,1 milliards de FCFA. En dépit de la tendance haussière des recettes fiscales d'une année à l'autre, la pression fiscale en 2024 est ressortie à 13,6 % tout comme en 2023 demeurant en dessous de la norme communautaire de 20 %. Quant aux dépenses budgétaires, elles ont enregistré, en 2024, une hausse de 7,0 % pour s'établir à 1 565,6 milliards de FCFA contre 1 463,6 milliards de FCFA un an plus tôt. En lien avec l'évolution des recettes et des dépenses budgétaires, le déficit budgétaire dons compris s'est affiché à 6,8 % du PIB en 2024 contre 6,2 % en 2023. En perspective, le déficit budgétaire devrait s'établir en dessous de la norme communautaire de 3,0 % à l'horizon 2026, appuyé par la facilité élargie de crédit en cours avec le FMI.

La balance commerciale du Togo est structurellement déficitaire. Le déficit commercial ressortirait en 2024 à 744,1 milliards de FCFA contre 755,6 milliards de FCFA en 2023. La balance courante demeurerait déficitaire et s'établirait à 188,7 milliards de FCFA en 2024, soit 2,9 % du PIB après 3,7 % en 2023. Le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 38,9 milliards de FCFA (0,6 % du PIB) en 2024 contre un excédent de 53,4 milliards de FCFA (0,9 % du PIB) un an plus tôt.

S'agissant de la masse monétaire au 31 décembre 2024, elle a progressé de 8,7 % par rapport à fin décembre 2023 pour s'établir à 3 022,7 milliards de FCFA. La hausse de la masse monétaire est induite par ses contreparties notamment, les actifs domestiques (+16,9%) et les actifs extérieurs (+3,4 %). La composition de la masse monétaire en 2024 montre qu'elle est constituée à 85,3 % de dépôts contre 14,7 % pour la circulation fiduciaire.

Concernant la dette publique, le ratio encours de la dette sur PIB est ressorti à 69,3 % en 2024 contre 65,9 % en 2023 imputable à un accroissement en nominal aussi bien de la dette intérieure qu'extérieure. En dépit de l'accroissement de l'encours de la dette, le Togo respecte la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 70 %. Grâce à la consolidation budgétaire entreprise par les autorités togolaises pour contenir le déficit budgétaire à 3,0 % du PIB à partir de 2025, la viabilité de la dette publique serait préservée.

En lien avec le dynamisme de l'économie nationale et de la poursuite des projets d'investissement en rapport avec la politique de développement du gouvernement contenue dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025, le taux de croissance réel ressortirait à 6,2 % en 2025. Il atteindra 6,5 % en 2026 selon les prévisions de la Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques (DGEAE) de septembre 2025.

Tableau 1	Tableau récapitulatif					
Milliards FCFA	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)
Économie nationale						
PIB Nominal	4 097,24	4 308,86	4 736,62	5 393,31	5 954,27	6 458,14
Croissance du PIB réel (en %)	4,9	2,2	5,1	6,3	6,2	6,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	18,6	21,3	21,5	21,4	21,3	20,9
Taux d'inflation (en %)	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9
Balance des paiements						
Exports FOB	618,2	695,0	720,8	899,2	953,3	999,0
Imports FOB	1061,7	1123,2	1275,4	1616,0	1708,9	1743,2
Solde	-443,5	-428,2	-554,5	-716,8	-755,6	-744,1
Balance courante en % du PIB	-0,8	-0,3	-2,2	-3,3	-3,7	-2,9
Finances publiques						
Recettes et dons	745,0	703,4	791,8	894,5	1 093,1	1 125,2
Dépenses Totales et prêts nets	676,9	1 006,6	1 006,8	1 317,0	1 463,6	1 565,6
Solde budgétaire de base dons compris	68,1	- 303,2	- 215,0	- 422,5	- 370,5	- 440,4
Dette publique	2 197,70	2 555,40	2 912,50	3 337,40	3 707,80	4 217,70
Dette intérieure	1 446,40	1 574,20	1 848,50	2 041,20	2 276,20	2 432,60
Dette extérieure	751,3	981,3	1 064,00	1 296,10	1 431,70	1 785,20
Dette intérieure en % du PIB nominal	35,3	36,5	39,0	37,8	38,2	37,7

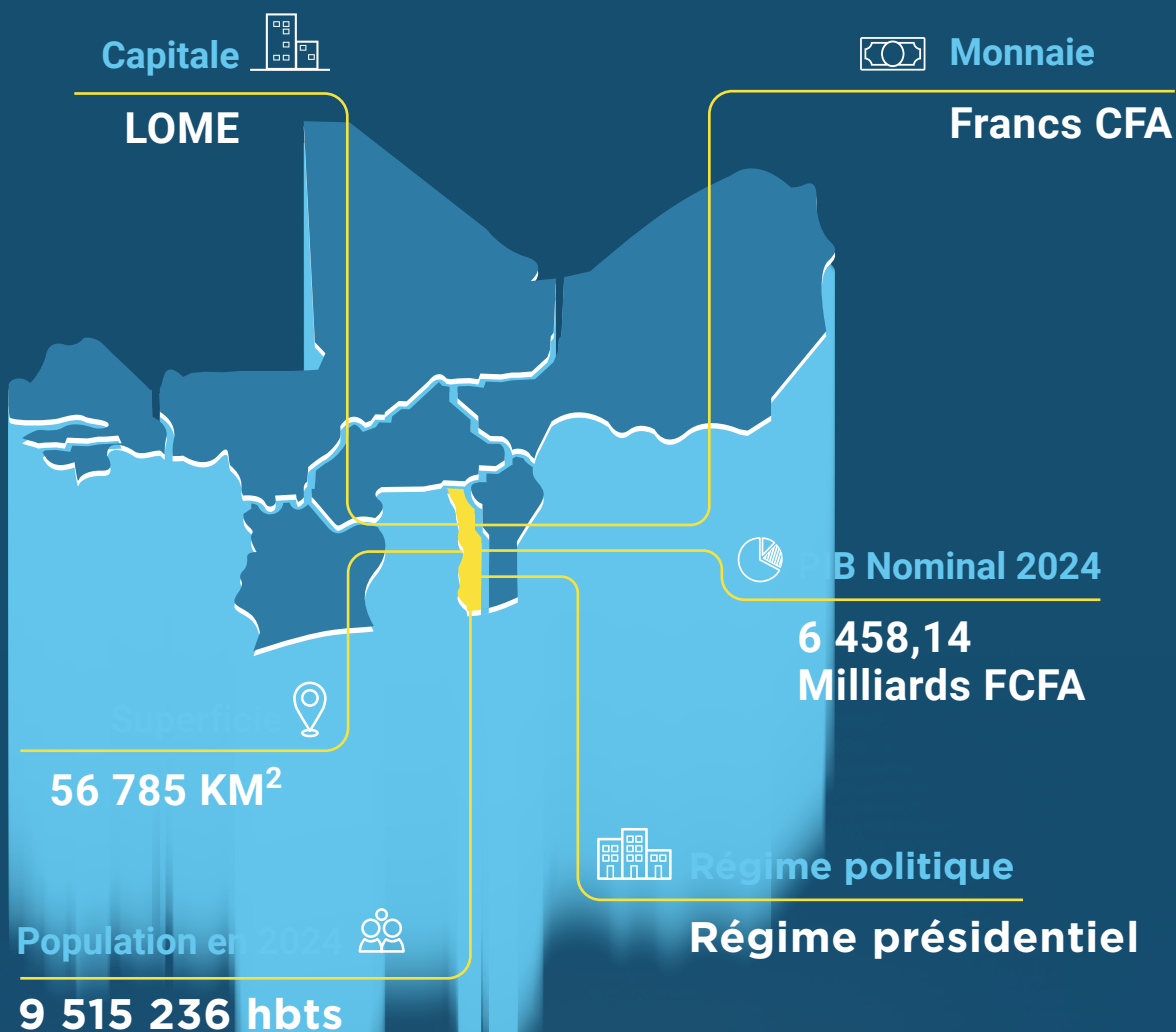
Note : (e) : estimation

Tableau 2	Position du Togo en regard des critères de convergence de l'UEMOA								
		2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
Critères de premier rang									
Solde budgétaire global dons compris/ PIB nominal	>=-3 %	1,7	-7,0	-4,5	-7,8	-6,2	-6,8	-3,5	-2,7
Taux d'inflation annuel moyen	<=3 %	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	-	-
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (en %) ¹	<=70 %	53,6	59,3	61,5	61,9	62,3	65,3	64,3	62,5
Critères de second rang									
Taux de pression fiscale (en %)	>=20 %	13,5	12,5	14,0	13,8	13,6	13,6	15,5	15,6
Masse salariale/Recettes fiscales (en %)	<=35 %	38,9	44,2	38,9	36,2	37,2	35,7	34,9	32,9

Source : Commission de l'UEMOA Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale – Décembre 2024, Note : (e) : estimation ; (p) : projection : Autorités nationales

1 Les prévisions pour la dette sont issues de la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) actualisée

BREF APERÇU DU **TOGO**



Taux de croissance réel du PIB en année 2024	6,5 %
Taux d'inflation en 2024	2,9 %
Déficit budgétaire, y compris les dons, en % du PIB en année 2024	6,8 %
Taux d'endettement en 2024	65,3 %
Principaux produits d'exportation du pays	Phosphate, Ciment (Clinker)



1 SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

1.1 SECTEUR RÉEL

1.1.1. Évolution du PIB

Les mesures en faveur de la relance économique ont continué en 2024 grâce à la poursuite de la mise en œuvre des projets contenus dans la feuille de route gouvernementale. Celles ont contribué à atteindre un Produit intérieur brut nominal de 6 458,1 milliards de FCFA contre 5 954,3 milliards de FCFA en 2023, soit un accroissement de 8,5% impulsé par le dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activités.

Le PIB réel est ressorti à 5 312,3 milliards de FCFA en 2024 contre 4 989,4 milliards de FCFA un an plus tôt, soit un taux de croissance de 6,5 %.

En 2025, le dynamisme de la croissance économique devrait se poursuivre, en lien avec la poursuite de l'exécution des projets structurants de la feuille de route gouvernementale et la consolidation budgétaire en cours dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). La consolidation des acquis à travers les réformes, le renforcement du climat des affaires contribueraient également à maintenir ce dynamisme. Selon les projections de la DGEAE, le taux de croissance du PIB réel devrait atteindre 6,2 % en 2025 et 6,5 % à l'horizon 2026. Le PIB nominal maintiendrait sa tendance haussière et atteindrait 7 595,1 milliards de FCFA en 2026.

Tableau 1	Evolution du Produit Intérieur Brut et projections							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal (milliards FCFA)	4 097,24	4 308,86	4 736,62	5 393,31	5 954,27	6 458,14	6 995,39	7 595,09
PIB réel (milliards FCFA 2016)	4 114,49	4 203,32	4 419,19	4 697,20	4 989,41	5 312,25	5 640,38	6 005,48
Croissance du PIB réel (%)	4,9	2,2	5,1	6,3	6,2	6,5	6,2	6,5

Source : INSEED et DGEAE : Cadrage septembre 2025 Note : (e) : estimation ; (p) : projection

1.1.2 Contribution à la croissance du PIB réel par secteur d'activité

Le taux de croissance est ressorti à 6,5 % en 2024 contre 6,2 % en 2023, traduisant la poursuite du dynamisme de l'activité économique amorcée après la pandémie de la Covid-19. Cette performance de l'économie nationale est soutenue par l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire, en lien avec les efforts du gouvernement visant à moderniser l'agriculture et la rendre durable et à haute valeur ajoutée, affiche une croissance de 6,4 % en 2024. Sa contribution à la croissance est ressortie à 1,2 point de pourcentage. Par rapport à l'année 2023, la contribution du secteur primaire à la croissance du PIB s'est inscrite légèrement en hausse de 0,1 point de pourcentage.

Le secteur secondaire poursuit sa dynamique de croissance entamée ces dernières années. Soutenue par les activités des branches « Fabrication de produits alimentaires », « Construction », « Production et distribution d'électricité et de gaz », et « Activités extractives ». Le taux de croissance de la valeur ajoutée dudit secteur s'est affiché à 7,6 % en 2024 par rapport à 2023. Sa contribution à la croissance du PIB réel est de 1,6 point de pourcentage en 2024. Il est important de souligner que la performance au niveau de la branche « Construction » serait en lien avec les investissements publics dans le cadre de la réhabilitation des routes ainsi que la poursuite de l'exécution des grands travaux d'infrastructures agricoles et de construction de pistes rurales.

L'activité du secteur tertiaire s'est consolidée avec une croissance de 6,0 % en 2024 et une contribution à la croissance de 2,9 points de pourcentage. Avec ce niveau de contribution, le secteur tertiaire maintient et conforte sa place de moteur de croissance de l'économie du Togo. Il est tiré notamment par le dynamisme de toutes ses branches, notamment la « Commerce », l'« Hébergement, restauration et débits de boisson », « Information et communication » et « Transports et entreposage ». De même, les investissements publics en cours dans le cadre de la feuille de route gouvernementale ont contribué à ce dynamisme.

Les droits et taxes ont contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 0,8 point de pourcentage en 2024.

Tableau 2	Contribution à la croissance du produit intérieur brut réel des secteurs d'activité (en point de pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
Secteur primaire	1,2	-0,2	0,8	1,1	1,1	1,2	1,2	1,1
Secteur secondaire	-0,3	1,4	1,2	1,2	1,5	1,6	1,1	1,4
Secteur tertiaire	2,9	0,8	0,7	4,3	1,9	2,9	2,7	3,1
Dont services d'administration publique	0,2	0,3	0,2	0,9	0,8	0,4	0,5	0,4
Droit et taxes	1,2	0,5	2,2	-0,1	1,8	0,8	1,2	0,9
Croissance du PIB réel (%)	4,9	2,2	5,1	6,3	6,2	6,5	6,2	6,5

Source : INSEED, DGEAE, Cadrage septembre 2025, Note : (e) : estimation ; (p) : projection

Les perspectives de croissance pour 2025 restent favorables et seraient soutenues par l'ensemble des secteurs avec des contributions de 1,2, 1,1 et 2,7 points de pourcentage respectivement pour les secteurs primaires, secondaire et tertiaire. La contribution à la croissance des droits et taxes serait de 1,2 point de pourcentage.

1.1.3 Contribution à la croissance du PIB par composante (PIB par la demande)

La demande intérieure réelle est passée de 5 639,8 milliards FCFA en 2023 à 5 928,8 milliards de FCFA en 2024, soit un accroissement de 5,1% induit par la progression de la consommation finale et de la formation brute de capital fixe (FBCF). En effet, la consommation finale a enregistré une croissance de 5,1 % en 2024 et une contribution à la croissance du PIB de 5,5 points de pourcentage. Elle est portée aussi bien par la consommation publique (soit un accroissement de 8,6 %) que la consommation privée (soit un accroissement de 4,9 %).

La Formation brute du capital fixe (FBCF) a enregistré une croissance de 2,9 % en 2024 par rapport à 2023 pour s'établir à 1 288,9 milliards de FCFA. Sa contribution à la croissance est de 0,3 point de pourcentage.

La croissance de l'investissement est soutenue aussi bien par la composante publique - à travers l'exécution des différents projets contenus dans la feuille de route du gouvernement, notamment les investissements publics réalisés dans les infrastructures économiques (Routes, Energie, pistes rurales) - que par celle privée en lien avec le développement des activités de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) et l'amélioration du climat des affaires.

La balance commerciale a enregistré une contribution positive de 0,7 point de pourcentage à la croissance du PIB. Cependant, ce solde est resté déficitaire, preuve des importations plus élevées que les exportations.

Tableau 3	Contribution à la croissance des postes de dépense (en point de pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
1. Demande interne	5,1	4,1	7,0	12,2	4,7	5,8	6,6	7,1
Consommation totale	4,3	1,3	3,6	5,4	4,8	5,5	5,1	5,3
Privée	3,8	1,0	3,6	3,8	4,3	3,8	5,2	4,7
Publique	0,5	0,4	0,0	1,6	0,4	1,7	-0,1	0,6
Investissement	-19,1	20,8	3,3	8,9	-2,4	0,3	1,5	1,8
Formation Brute de Capital Fixe	0,8	2,7	3,4	6,8	-0,1	0,3	1,5	1,8
Variation des stocks	-19,8	18,1	0,0	2,1	-2,3	0,0	0,0	0,0
2. Demande extérieure totale	-0,2	-1,0	-1,8	-3,4	-0,4	0,7	-0,5	-0,7
Exportations	0,8	0,5	1,4	0,6	1,1	0,3	1,3	1,3
Importations	1,1	1,5	3,2	4,1	1,5	-0,4	1,8	2,0
PIB	4,9	2,2	5,1	6,3	6,2	6,5	6,2	6,5

Source : INSEED /DGEAE, Cadrage septembre 2025, Note : (e) : estimation ; (p) : projection

1.1.4 Inflation

Sur la période 2019-2020, l'inflation au Togo a été contenue dans la limite de 3,0 % prescrite par l'UEMOA. Le taux d'inflation moyen sur cette période s'est établi à 1,2 %. De 2021 à 2022, il est observé une tension généralisée et en progression sur les prix en lien avec les effets néfastes de la pandémie de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine. Le taux d'inflation a atteint 7,6 % en 2022, son niveau le plus élevé depuis 2009 contre 4,5% en 2021. Pour rappel, en 2008, le taux d'inflation avait atteint 8,7 %.

A partir de 2023, il a été observé une détente sur l'inflation en lien avec les efforts du gouvernement pour lutter contre la cherté de la vie. Cette détente des prix s'est poursuivie en 2024 sur certaines fonctions notamment « Transports » et « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » ramenant le taux d'inflation à 2,9 % contre 5,3 % en 2023, légèrement en dessous de la norme communautaire de 3,0 % et de la moyenne de l'UEMOA qui est de 3,5 %. Le niveau d'inflation en 2024 est favorisé par la stabilisation des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux et par les mesures prises pour renforcer l'offre locale.

Tableau 4	Evolution de l'inflation (en %)					
Inflation	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)
TOGO	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9
UEMOA	-0,7	2,1	3,6	7,4	3,7	3,5

Source : INSEED : Inflation Togo 2019-2024 : Note sur l'indice national Harmonisé des prix à la consommation

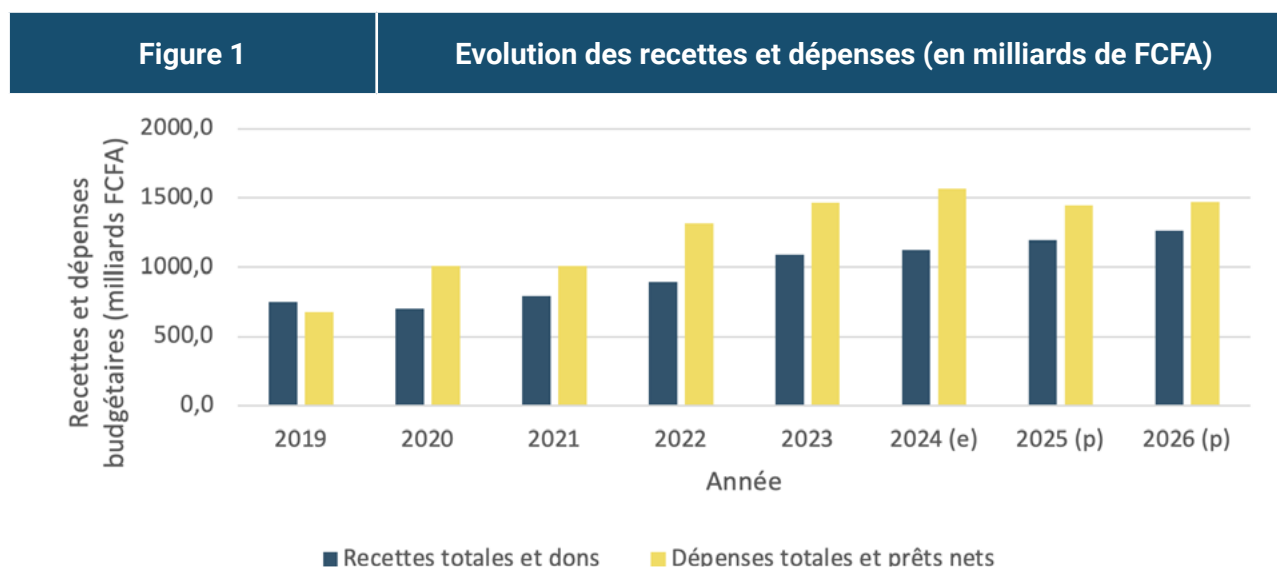
En perspectives, le taux d'inflation serait maintenu dans les limites de 3,0 % à moyen terme², induit notamment par l'atténuation des tensions inflationnistes sur le plan mondial et de l'amélioration de l'offre locale de produits alimentaires.

Au sein de l'UEMOA, le taux d'inflation devrait ressortir en baisse à 2,2 % en 2025³, en raison de la détente des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers importés, ainsi que des bons résultats de la campagne agricole 2024/2025.

1.2 FINANCES PUBLIQUES

1.2.1 Recettes et dépenses

L'année 2024 a été marquée par une amélioration des recettes publiques par rapport à 2023. Cette hausse des recettes est induite, entre autres, par la mise en œuvre de mesures de politique et d'administration fiscales au niveau des régies financières et aussi la dynamique de consolidation amorcée depuis 2021. Les recettes de l'Etat dons compris se sont établies à 1 125,2 milliards de FCFA en 2024⁴ contre 1 093,1 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 2,9 %. Le niveau de mobilisation des recettes de 2024 est induit par les recettes fiscales (+10,5 %) et les recettes non fiscales (+13,5 %). En pourcentage du PIB, les recettes de l'Etat représentent en 2024, 17,4 % contre 18,4 % un an plus tôt.



Source : DGTCP/TOFE 2019-2023 (e) : estimation ; (p) projections cadrage avril 2025

L'essentiel des recettes de l'Etat est constitué de recettes fiscales. Ces dernières représentent en 2024, une part de 78,3 % des recettes totales dons compris contre respectivement 11,3 % et 10,4 % pour les recettes non fiscales et les dons. Les recettes fiscales sont ressorties à 881,1 milliards de FCFA contre 812,3 milliards de FCFA en 2023. La hausse des recettes fiscales traduit l'effet positif des réformes de politique et d'administration fiscales mises en œuvre et en cours au niveau des administrations fiscales

2 FMI | Perspectives économiques régionales-Afrique subsaharienne - Avril 2025

3 BCEAO | Rapport sur la politique monétaire - Juin 2025

4 TOFE, Cadrage septembre 2025, DGEAE

et douanières couplées avec le renforcement du contrôle fiscal. Au nombre des réformes mises en œuvre à partir de 2017, il y a la dématérialisation des procédures, l'interconnexion du système d'information de la douane togolaise avec ceux du Mali, du Bénin, du Niger et du Burkina Faso, la réorganisation spatiale des services des impôts, le développement d'une application mobile de paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM).

Le taux de pression fiscale qui traduit le niveau des recettes sur le PIB est ressorti en 2024 à 13,6 % tout comme en 2023. Ce niveau de pression fiscale demeure largement inférieur au seuil communautaire de l'UEMOA de 20 %. En lien avec la Facilité élargie de crédit (FEC) en cours avec le FMI, les autorités togolaises se sont engagées à accroître le taux de pression fiscale de 0,5 % chaque année. Cette volonté d'accroître la pression fiscale est clairement définie à travers le plan de mobilisation des recettes 2025-2026 élaboré par les autorités togolaises. Le Gouvernement entend renforcer la mobilisation des recettes fiscales afin de porter le taux de pression fiscale à 16,3 % à l'horizon 2027⁵.

Les recettes non fiscales, quant à elles, se sont affichées à 126,7 milliards de FCFA en 2024, en hausse de 13,5 % par rapport à leur niveau de 2023. Cet accroissement des recettes non fiscales est induit dans une large mesure par la performance notée au niveau des revenus des entreprises publiques et des domaines de l'Etat cédés et plus particulièrement des dividendes et des redevances minières.

Tableau 5	Tableau des opérations financières de l'Etat							
En milliards de FCFA	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
1 - RECETTES ET DONCS	745,0	703,4	791,2	894,5	1 093,1	1 125,2	1 196,4	1 264,6
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	622,5	600,9	707,2	767,1	923,9	1 007,8	1 053,9	1 168,6
Recettes fiscales	551,4	531,5	646,9	704,5	812,3	881,1	979,6	1 089,4
Recettes non fiscales	71,1	69,4	60,3	62,6	111,6	126,7	74,3	79,2
1.2 DONCS	122,4	102,5	84,0	127,4	169,1	117,4	142,5	96,0
Dons-projets	60,4	62,0	83,0	97,4	159,0	105,0	133,5	87,0
Appuis budgétaires (aide à la BP & aides alimentaires)	62,1	40,5	1,0	30,0	10,1	12,4	9,0	9,0
2 - DEPENSES TOTALES	676,9	1 006,6	1 006,8	1 317,0	1 463,6	1 565,6	1 442,9	1 468,2
2.1.1 DEPENSES COURANTES	547,0	613,5	627,0	823,3	830,9	937,0	904,6	981,4
Traitements et salaires	214,6	234,8	251,5	255,3	301,8	314,5	337,5	363,2
Autres dépenses de fonctionnement	123,9	133,1	133,8	174,8	161,8	320,1	235,2	248,1
Transferts et subventions	122,6	145,6	141,9	268,4	212,2	129,8	164,6	180,2
Intérêts dus	85,9	100,1	99,8	124,8	153,0	175,6	167,2	189,9
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	129,8	394,2	379,8	493,7	632,7	569,8	511,3	486,8
Sur ressources intérieures	7,3	209,3	220,7	297,8	111,6	316,0	228,2	180,8
Sur ressources extérieures	122,5	184,9	159,1	195,8	408,7	253,8	283,1	306,0
prêts nets moins recouvrement	0,1	- 0,1	- 0,1	-	-	-	-	-
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	- 54,4	- 405,7	- 299,6	- 549,9	- 539,7	- 557,7	- 389,0	- 299,6
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	68,1	- 303,2	- 215,6	- 422,5	- 370,5	- 440,4	- 246,5	- 203,6

Source : DGTCP - TOFE 2019-2023 (e) : estimation ; (p) : projection : Country report FMI 25/178 , juillet 2025, page 41

5 Plan de mobilisation des recettes 2025-2026, septembre 2024

Les dons se sont chiffrés à 117,4 milliards de FCFA en 2024 contre 169,1 milliards de FCFA un an plus tôt, soit un repli de 30,6 %. Le repli des dons est induit essentiellement par les dons projets (-34%). Au titre de 2025, les dons devraient connaître une hausse pour s'établir à 203,7 milliards de FCFA, induite, dans une large mesure, par les dons projets.

En perspective, les recettes et dons maintiendront leur tendance haussière pour s'afficher à 1 196,4 milliards de FCFA en 2025 et 1 264,6 milliards de FCFA en 2026.

Les dépenses budgétaires sont ressorties à 1 565,6 milliards de FCFA en 2024 contre 1 463,6 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 7,0 % imputable aux dépenses courantes. En pourcentage du PIB, les dépenses budgétaires ont représenté 24,2 % en 2024 contre 24,6 % en 2023.

Les dépenses courantes se sont inscrites en hausse de 7,0 % en 2024 par rapport à 2023 imputable à l'accroissement des traitements et salaires (+4,2 %), des dépenses de fonctionnement (+97,8%) et les intérêts dus (+14,8 %).

Quant aux dépenses en capital, elles se sont inscrites en baisse essentiellement en lien avec le repli des investissements sur ressources externes (-37,9 %).

En lien avec l'évolution des recettes et des dépenses budgétaires, le déficit budgétaire hors dons est ressorti à 557,7 milliards de FCFA en 2024 contre 539,7 milliards de FCFA en 2023.

Le déficit budgétaire dons compris quant à lui s'est affiché à 440,4 milliards de FCFA en dégradation par rapport à son niveau de 2023. En pourcentage du PIB, le déficit budgétaire dons compris en 2024 est de 6,8 %, supérieur de 3,8 points par rapport à la norme communautaire de 3 %. L'un des objectifs du programme avec le FMI est de travailler à réduire le déficit budgétaire dons compris et à le ramener dans la limite de la norme communautaire de 3,0 % à partir de 2025.

En perspective, les dépenses publiques s'inscriraient en repli en s'affichant à 20,6 % du PIB en 2025 et 19,3 % du PIB en 2026.

1.2.2 Budget

Présentation générale du budget 2024 : principaux postes de dépenses

Les dépenses du budget général de l'Etat⁶ ont été exécutées en 2024 à hauteur de 2 133,3 milliards de FCFA sur une prévision de 2 244,7 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 95,0%. Comparées à 2023, les dépenses budgétaires sont en hausse de 2,5 %.

Les dépenses budgétaires sont ressorties à 1 674,2 milliards de FCFA sur une prévision de 1 706,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 98,1 %. Les charges de trésorerie quant à elles sont ressorties à 459,1 milliards de FCFA sur une prévision de 538,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 85,2 %.

Sur les 1 674,2 milliards de FCFA de dépenses budgétaires, 1 420,4 ont été affectées à l'exécution des programmes au sein des ministères sectoriels, soit un taux de 84,8 %.

Par ministère sectoriel, le Ministère des Enseignements Primaires, Secondaires et Techniques est celui qui a obtenu la dotation la plus importante, soit 170,0 milliards de FCFA équivalant à 12,0 % des dépenses budgétaires. Par rapport à 2023, sa dotation a connu une hausse de 2,2 %, traduisant tout l'engagement de l'Etat à faire de l'éducation une priorité. Ensuite, vient le Ministère des Armées avec une dotation de 134,7 milliards de FCFA, soit 9,5 % des dépenses budgétaires. Ce niveau de dotation est induit par les

6 Rapport d'exécution du budget de l'Etat exercice 2024, situation à fin décembre, Direction Générale du Budget, 28 mars 2025.

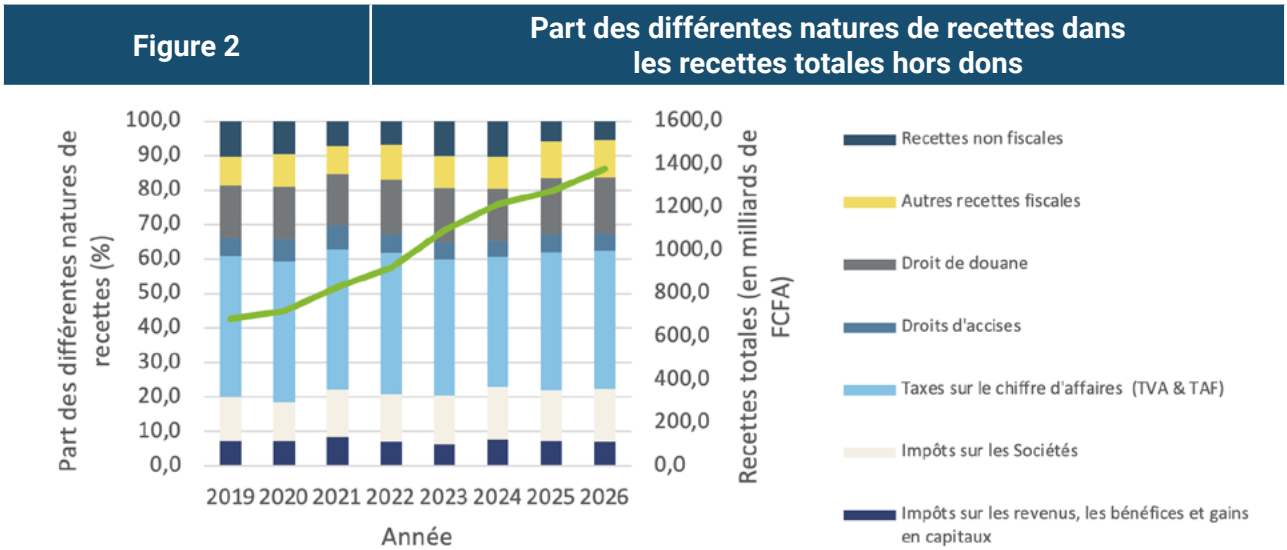
efforts du gouvernement à lutter contre la menace djihadiste et l'insécurité qui règne dans la région des savanes. Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins avec une dotation de 48,2 milliards de FCFA, soit une part de 3,4 % occupe la troisième place des ministères disposant de budget élevé.

A la suite du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, vient le Ministère des Travaux Publics avec une dotation de 44,6 milliards de FCFA, représentant 3,1% des dépenses budgétaires. Les dotations du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, du Ministère de la Sécurité et Protection Civile, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales représentent respectivement 2,8 %, 2,0 %, 1,7 %, et 1,3 % des dépenses budgétaires, notamment, en lien avec la mise en œuvre des projets contenus dans la feuille de route du gouvernement.

Recettes du budget général décomposées par source

Les recettes du budget général de l'Etat sont ressorties, au titre de l'année 2024, à 2 170,6 milliards de FCFA contre une prévision de 2 244,7 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 96,7 %. Elles sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

Les recettes budgétaires sont ressorties à 1 336,1 milliards de FCFA sur une prévision de 1 343,5 milliards de FCFA, représentant un taux de mobilisation de 99,4%. Les recettes budgétaires sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des dons.



Source : DGB, données 2019-2024 : Rapport d'exécution du budget Général de l'Etat, Projection (p) : Budget programme de l'Etat 2025-2027, Ministère des Finances, décembre 2024

Les recettes fiscales brutes mobilisées en 2024 sont ressorties à 1 098,07 milliards de FCFA contre 991,58 milliards de FCFA un an plus tôt, soit un accroissement de 10,7 %.

La composition des recettes fiscales montre que c'est principalement la taxe sur les biens et services qui génèrent plus de recettes fiscales. La taxe sur le chiffre d'affaires est majoritairement composée de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) qui demeure le principal pourvoyeur de recettes. La taxe sur le chiffre d'affaires est suivie du droit de douane et de l'impôt sur les sociétés.

En 2024, la part de la taxe sur le chiffre d'affaires dans les recettes hors dons est de 37,6 % tout comme en 2023. Les droits de douane ont représenté 15,1 % des recettes budgétaires en 2024 contre 14,9 % un an plus tôt. La part de l'impôt sur les sociétés est de 13,5 % en 2024 contre 13,7 % en 2023.

Les recettes non fiscales quant à elles sont ressorties à 120,64 milliards de FCFA en 2024 en repli de 16,51 % par rapport à la mobilisation de 144,5 milliards de FCFA enregistrée en 2023. L'essentiel, 64,5 % en 2024 et 73,5 % en 2023, des recettes non fiscales est constitué des revenus de l'entreprise et du domaine.

Les dons ont été mobilisés en 2024 pour un montant de 117,4 milliards de FCFA contre 169,2 milliards de FCFA en 2023. Le repli des dons est imputable essentiellement aux dons projets (- 34,0 %).

S'agissant des ressources de trésorerie, elles sont ressorties à 834,4 milliards de FCFA en 2024 sur une prévision de 901,2 milliards de FCFA. Elles sont constituées des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts. Par rapport à 2023, ces ressources sont en hausse de 11,2 % induite par l'accroissement des emprunts projets (+33,4 %) et des autres emprunts (+119,2 %).

Projet de loi de finances 2025⁷

La politique de gestion des finances publiques, sur la période triennale 2025-2027, vise la réduction du déficit budgétaire à travers une mobilisation accrue des recettes et la maîtrise des dépenses budgétaires.

Pour une meilleure mobilisation des recettes, un accent particulier sera mis sur l'accroissement des recettes fiscales et non fiscales, la rationalisation des dépenses fiscales, le renforcement de l'équité et de la justice fiscale ainsi que la promotion des mesures fiscales à caractère social. L'objectif visé est d'atteindre une pression fiscale de 15,3% au titre de l'année 2025 et à 16,3% à l'horizon 2027.

Au titre des mesures fiscales, le projet de loi a reconduit plusieurs mesures et introduit deux (02) nouvelles. Les anciennes mesures sont notamment :

- la perception du prélèvement national de solidarité ;
- la perception de la taxe de prélèvement de l'Union Africaine (PUA) ;
- la régularisation de la taxe de laissez-passer (TLP) ;
- l'abattement sur la valeur en douane des véhicules de transport de marchandises et de personnes de 5 ans d'âge au maximum ainsi que les motocyclettes électriques neufs et leurs batteries destinées à l'industrie de montage importés ou vendus en République togolaise. Il est également appliqué la dispense du prélèvement au titre des acomptes IS et IRPP catégories des revenus d'affaires perçus au cordon douanier ;
- l'institution du régime fiscal dérogatoire applicable aux opérations de restructuration des entreprises locales en difficultés ;
- l'exonération des droits et taxes sur l'importation du matériel agricole à l'exception des prélèvements communautaires ;
- l'institution d'un régime de précompte ou retenue à la source de la TVA (retenue à la source de 50%) ;
- l'abattement de la valeur en douane sur les matériels et engins de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) de 5 ans d'âge au maximum importés par les sociétés de BTP ou vendus en république togolaise à ces mêmes sociétés. ;
- la suspension de la perception de la Taxe sur les véhicules à Moteur (TVM) au profit des professionnels des transports.

7 file:///C:/Users/CYEHOUENOU/Documents/Privé/UMOA TITRE 2024/TOGO/NOTE TOGO 2025/projet-de-loi-de-finances-exercice-2025/ Ministère de l'Economie et des Finances, Projet de loi de finances 2025, 28 mars 2024

Les nouvelles mesures, quant à elles portent sur la réduction des taux de droit d'accises sur certains produits locaux et la réduction de 50% du montant de droit de douane (DD) liquidé sur le gasoil utilisé par les industries.

En matière de dépenses budgétaires, les actions seront axées sur le renforcement de la maîtrise des dépenses de fonctionnement des ministères et institutions et la consolidation de la soutenabilité de l'endettement public, afin de dégager des marges budgétaires pour le financement des investissements structurants et la prise en charge des priorités sociales. Cette politique budgétaire prudente vise à ramener le déficit budgétaire autour de 3,0% du PIB à partir de 2025, tout en priorisant les dépenses susceptibles de soutenir la croissance économique et renforcer l'inclusion sociale et économique. Les mesures d'optimisation porteront entre autres, sur : le recentrage des projets d'investissements sur les priorités ; le renforcement de la mise en œuvre du budget programme dans l'Administration publique ; la poursuite de la gestion active de la dette dans l'optique de rallonger sa maturité moyenne ; le renforcement du suivi des projets d'investissement public en vue de l'amélioration de la capacité d'absorption des ressources allouées aux projets et le renforcement de l'analyse et de la communication sur les risques budgétaires.

Le budget de l'exercice 2025, s'équilibre en ressources et en charges à la somme de 2 394,2 milliards FCFA en augmentation de 10,3 % par rapport au budget de l'exercice 2024 exécuté. Les grandes orientations et choix stratégiques traduits dans le projet de loi de finances, exercice 2025, visent à arrimer les priorités du gouvernement en lien avec la feuille de route gouvernementale (FdR) Togo 2025 aux objectifs de développement durable. A ce titre, les ressources budgétaires sont réparties par axes de la FdR comme suit :

- axe 1 : inclusion et capital humain (dépenses sociales) 659,2 milliards de FCFA ;
- axe 2 : transformation économique 315 milliards de FCFA ;
- axe 3 : renforcement de l'Etat 352,2 milliards de FCFA.

1.3 BALANCE DES PAIEMENTS

1.3.1 Balance des paiements : vue d'ensemble

La balance commerciale du Togo est structurellement déficitaire en raison de l'importance des importations de biens par rapport aux exportations. En effet, le ratio importations rapportées aux exportations est en moyenne de 1,74 sur la période 2019-2024.

Le déficit commercial (solde des biens) est ressorti en 2024 à 744,1 milliards de FCFA contre 755,6 milliards de FCFA en 2023, soit une amélioration de 1,5%. Le repli du déficit commercial est induit par une progression des exportations (+ 4,8%) plus importante que celle des importations (+ 2,0%).

Les services nets sont ressortis excédentaires en s'affichant à 130,70 milliards de FCFA en 2024 contre 121,7 milliards de FCFA en 2023.

Constitué essentiellement du solde de la rémunération des salariés et de celui des revenus des investissements, le compte du revenu primaire a enregistré un solde excédentaire plus important en 2024 en ressortant à 19,4 milliards de FCFA contre 5,9 milliards de FCFA en 2023.

Le solde créditeur du compte du revenu secondaire s'est quasiment stabilisé en 2024 à 405,4 milliards de FCFA contre 405,9 milliards de FCFA enregistrés en 2023.

En lien avec l'évolution de la balance commerciale, celle des services et du solde des revenus primaires et secondaires, la balance courante a affiché un déficit de 188,7 milliards de FCFA en 2024 contre 222,2 milliards de FCFA en 2023. En pourcentage du PIB, le déficit courant a représenté 3,2 % en 2024 contre 4,0 % en 2023. Le déficit courant hors dons s'est quant à lui affiché à 4,1 % du PIB tout comme en 2023.

Le compte de capital est ressorti excédentaire à 297,8 milliards de FCFA en 2024 en repli de 17,2 % par rapport à son niveau de 2023.

Le compte financier, qui englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs vis-à-vis des non-résidents, s'est soldé, au terme de l'année 2024, par un passif net de 149,4 milliards de FCFA contre un passif net de 86,5 milliards de FCFA un an plus tôt.

En lien avec l'évolution du compte courant, du compte du capital et du compte financier, le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de 38,9 milliards de FCFA en 2024 contre 53,3 milliards de FCFA en 2023. En pourcentage du PIB, le solde global de la balance des paiements représente 0,6%.

Tableau 6	Balance des paiements (Milliards de FCFA)					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)
a- Compte des transactions courantes (1+2+3)	-32,5	-12,0	-103,6	-176,8	-222,0	- 188,7
1-Biens et services	-349,0	-384,3	-477,7	-620,8	-633,9	- 13,4
Balance des biens FOB	-443,5	-428,2	-554,5	-716,8	-755,6	- 744,1
Exportations de biens FOB	618,20	695,00	720,83	899,2	953,3	999,1
Importations de biens FOB	1061,70	1123,20	1275,37	1616,0	1708,9	1743,2
Importations de biens CAF	1225,1	1301,0	1484,1	1869,0	1976,9	2 105,1
Balance des services	94,5	43,9	76,9	96,0	121,7	130,7
2-Revenu primaire	13,0	24,6	10,3	6,8	5,9	19,4
3-Revenu secondaire	303,5	347,7	363,8	437,1	405,9	405,4
dont Administrations publiques	78,9	54,3	19,2	33,3	13,6	0,0
dont autres secteurs	224,7	293,5	344,6	403,9	392,3	0,0
b- Compte de capital (4+5)	169,9	214,5	264,8	311,7	359,7	297,8
4- Acquisition/cessions d'actifs non financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5- Transferts de capital	169,9	214,5	264,8	311,7	359,7	297,8
c- Solde des comptes des transactions courantes et de capital (a+b)	137,4	202,6	161,3	134,9	137,7	109,1
d- Compte financier (6+7+8+9)	-29,9	-36,0	39,5	153,7	86,5	149,4
6- Investissement direct	-177,5	-30,5	36,2	74,3	52,5	- 19,6
7- Investissements de portefeuille	239,0	48,1	-50,2	-6,7	-206,6	46,6
8- Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9- Autres investissements	-91,4	-53,5	53,4	86,2	240,6	121,5
e-Erreurs et omissions nettes	2,9	2,1	2,3	2,0	2,1	0,0
f-Solde global (a+b-d+e)	170,1	240,7	124,1	-16,8	53,3	38,9
g-Variation des avoirs extérieurs nets	-170,1	-240,7	-124,1	16,8	-53,3	-38,9
Balance courante hors dons/PIB (%)	-2,3	-1,2	-2,7	-4,1	-4,1	- 4,1

Source : Données 2019-2023 : BCEAO, Balance des paiement et position extérieure globale, mai 2025. (e) estimation 2024 : Country Report FMI 25/178 Juillet 2025.

1.3.2 Commerce international

Echanges internationaux (exportations / importations) en valeur, par destination

Sur la base des données disponibles, les principaux destinataires des exportations togolaises en 2023 sont : l'Afrique avec 45,6 % des exportations totales et l'Asie avec 28,3 %. L'Europe constitue la troisième destination des produits togolais avec 10,8 % des exportations.

En Afrique, les principaux partenaires du Togo sont les pays de la CEDEAO. La part des exportations togolaises à destination des pays de la CEDEAO représente 43,3 % des exportations FOB en 2023. Au sein de la CEDEAO, les principaux destinataires des exportations togolaises sont les pays de l'UEMOA avec une part de 36,4 % en 2023. Les autres pays de la CEDEAO hors UEMOA concentrent 6,9 % des exportations togolaises. Les exportations en direction de l'Afrique ont enregistré un repli de 8,3 % en 2023 par rapport à leur niveau de 2022.

Les exportations à destination de l'UEMOA prises dans leur ensemble représentent 347,3 milliards FCFA en 2023. En prenant en compte les échanges transfrontaliers non contrôlés qui se sont chiffrés à 86,0 milliards de FCFA, la valeur des exportations vers les pays de l'UEMOA se chiffrent à 433,3 milliards de FCFA, soit 45,4 % des exportations FOB du Togo. Au sein de l'UEMOA, le Burkina Faso, le Bénin, le Mali et la Côte d'Ivoire sont les principaux partenaires du TOGO avec respectivement 8,4 %, 7,8 % et 7,2 % et 6,3 % des exportations FOB.

Du côté de l'Asie, deuxième destination des produits du Togo, les exportations ont augmenté de 61,8 % en passant de 166,7 milliards de FCFA en 2022 à 269,6 milliards de FCFA en 2023. Le principal destinataire des exportations togolaises en Asie est l'Inde avec une part de 20,8 % des exportations FOB.

Les exportations vers l'Europe se sont inscrites en repli de 12,6% par rapport à 2022 en ressortant à 102,7 milliards de FCFA en 2023. Ce repli est induit dans une large mesure par les exportations à destination des autres pays de l'Union Européenne non-membres de la Zone Euro (-91,5 %). Le principal destinataire des exportations togolaises en Europe est la France avec une part de 6,0 % des exportations FOB.

A destination de l'Amérique, les exportations se sont établies à 44,1 milliards de FCFA en 2023, contre 45,3 milliards de FCFA en 2022, soit un repli de 2,8 % induit par les exportations à destination du Canada. Les principaux partenaires du Togo en 2023 sont les USA et le Canada avec respectivement 3,9 % et 0,8 % des exportations FOB.

Enfin, les exportations à destination de l'Océanie se sont établies à 31,6 milliards de FCFA en 2023, après un niveau de 37,1 milliards de FCFA enregistré en 2022, soit une baisse de 14,8 %. L'Australie demeure le principal partenaire du Togo dans l'Océanie avec une part de 2,5 % des exportations FOB.

Tableau 7	Exportations par destination (en millions de FCFA)					
	2019	2020	2021	2022	2023	
Zone géographique	Valeur					%
EUROPE	47 287	50 958	53 223	117 446	102 666	10,8
UNION EUROPEENNE	46 425	49 943	52 465	114 621	101 397	10,6
ZONE EURO	45 714	49 289	48 961	83 178	98 710	10,4
Allemagne	813	740	1 985	3 496	1 169	0,1
Belgique	5 570	6 574	4 083	5 392	10 091	1,1
Espagne	1 803	2 518	1 591	1 798	3 594	0,4
France	31 596	32 080	34 376	58 841	57 375	6,0
Irlande	0,0	24	0,0	1	180	0,0
Italie	2 585	1 653	3 105	4 847	8 240	0,9
Pays-Bas	3 151	5 128	3 429	8 142	15 402	1,6
Autres pays de la zone Euro	196	573	393	661	2 659	0,3
AUTRES PAYS DE L'UE	711	654	3504	31 443	2 687	0,3
Danemark	15	22	65	6	63	0,0
Pologne	178	0,0	9	25	51	0,0
Royaume-Uni	518	615	433	263	1 031	0,1
Autres	0,0	16	2 997	31 149	1 541	0,2
AUTRES PAYS D'EUROPE	862	1015	758	2825	1269	0,1
Norvège	21	0,0	0,0	9	7	0,0
Russie	0,0	1	0,0	0,0	0,0	0,0
Suisse	675	829	622	1 924	1 242	0,1
Ukraine	166	186	65	69	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	71	823	19	0,0
AFRIQUE	370 281	401 886	420 621	474 046	434 564	45,6
UEMOA	285 002	318 967	336 679	384 593	347 273	36,4
Bénin	64 605	56 263	64 377	79 143	74 383	7,8
Burkina	77 364	77 527	85 049	104 264	80 443	8,4
Côte d'Ivoire	43 347	35 706	46 466	70 897	59 696	6,3
Guinée-Bissau	131	390	278	262	270	0,0
Mali	43 813	73 152	66 437	62 896	69 106	7,2
Niger	47 958	47 969	48 144	36 285	32 056	3,4
Sénégal	7 784	27 961	25 927	30 847	31 319	3,3
CEDEAO (hors UEMOA)	69 678	71 765	73 189	71 790	65 525	6,9
Ghana	46 586	45 714	52 048	46 932	47 701	5,0
Guinée	1 860	2 900	3 153	4 030	2 575	0,3
Nigéria	20 551	22 564	17 022	20 003	14 215	1,5
Autres CEDEAO (hors UEMOA)	681	587	966	825	1 034	0,1

CEMAC	7 714	6 105	6 363	8 820	12 578	1,3
Cameroun	1 034	1 170	1 571	1 664	5 093	0,5
Congo (Brazzaville)	2 961	1 055	757	1 027	1 209	0,1
Gabon	2 199	2 277	2 182	4 469	4 422	0,5
Guinée Equatoriale	412	324	383	319	287	0,0
République Centrafricaine	473	694	698	961	1 415	0,1
Tchad	635	584	773	379	151	0,0
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	7 887	5 049	4 390	8 843	9 188	1,0
Afrique du Sud	483	564	272	1 587	574	0,1
Angola	51	172	29	1 882	3 209	0,3
Maroc	4 213	2 134	813	1 231	2 324	0,2
République Démocratique du	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Congo	2 961	659	633	647	456	0,0
Tunisie	104	9	11	9	53	0,0
Autres	76	1 511	2 632	3 486	2 570	0,3
AMERIQUE	5 852	7 782	6 371	45 329	44 071	4,6
Antilles Néerlandaises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brésil	2	3	21	21	26	0,0
Canada	3 013	482	204	15 685	7 262	0,8
Cuba	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
USA	2 731	6 677	6 082	29 439	36 744	3,9
Autres pays d'Amérique	106	620	64	184	39	0,0
ASIE	103 038	92 652	95 471	166 659	269 588	28,3
Chine	5 469	13 933	6 650	1 743	7 097	0,7
Inde	60 992	42 178	43 377	142 729	198 497	20,8
Indonésie	1 023	80	1 635	3 195	883	0,1
Liban	123	207	348	536	402	0,0
Malaisie	15 642	12 541	4 716	1 089	5 860	0,6
Pakistan	4 536	3 965	16 863	9 789	15 147	1,6
Taiwan	991	1		5	315	0,0
Vietnam	6 782	4 664	1 957	1 508	3 061	0,3
Autres pays d'Asie	7 479	15 084	19 925	6 066	38 329	4,0
OCEANIE	2 270	10 041	22 667	37 056	31 594	3,3
Australie	2 270	6 718	17 687	17 702	23 745	2,5
Autres pays d'Océanie	0	3 323	4 980	19 355	7 849	0,8
Exportations commerce Général	528 728	563 320	598 354	840 537	882 483	92,6
Ajustement	89 472	131 668	122 479	58 667	70 808	7,4
Or monétaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL EXPORTATIONS	618 200	694 988	720 833	899 204	953 291	100,0

Source : BCEAO - Balance des paiements et position extérieure globale Togo 2023, Mai 2025

L'analyse des importations en 2023 par provenance montre une hausse de 5,7 % par rapport à 2022 induite par les importations en provenance de l'Asie (+8,2 %), de l'Afrique (+20,1 %) et de l'Océanie (+6,6 %).

L'Asie demeure le premier continent d'origine des importations du Togo en 2023 avec une part 49,7 % des importations totales, suivi de l'Europe avec une part de 35,2 %. Les importations en provenance de l'Afrique et de l'Amérique représentent respectivement 17,8 % et 6,1 % en 2023 des importations du Togo. La part des importations du Togo en provenance de l'Océanie dans le total des importations est marginale, soit 0,1 %.

En Asie, les principaux partenaires du Togo sont la Chine et l'Inde avec respectivement 20,1 % et 8,1 % des importations togolaises. Les importations en provenance de la Chine et de l'Inde ont augmenté respectivement de 3,3 % et 39,6 % par rapport à leur niveau de 2022.

La Zone Euro représente le premier partenaire du Togo en Europe. Elle a fourni 30,4 % des importations togolaises en 2023. Au sein de la Zone Euro, la Belgique avec une part de 10,6 % et la France avec une part de 9,3 % des importations togolaises constituent les principaux partenaires du Togo.

En Afrique, la CEDEAO constitue le principal partenaire du Togo avec 10,8% des importations togolaises. Le Nigeria avec 3,2 % des importations constitue le premier partenaire du Togo. Le Nigeria est suivi du Ghana avec une part de 3,1 % des importations togolaises. L'ensemble des pays de l'UEMOA totalise 4,5 % des Importations togolaises. Au sein de l'UEMOA, le Burkina Faso se positionne comme le premier partenaire du Togo (2,3 %).

En 2023, les importations togolaises en provenance de l'UEMOA sont ressorties à 77,6 milliards de FCFA contre 58,3 milliards de FCFA en 2022, soit un accroissement de 33,1%. La hausse des importations est tirée par les produits en provenance du Burkina Faso (+175,8 %), du Mali (+75,0%) et du Bénin (+22,8%).

En intégrant les échanges transfrontaliers non contrôlés, soit 129,6 milliards de FCFA, les importations en provenance des pays de l'UEMOA ont été estimés à 207,2 milliards de FCFA, soit 12,1 % des importations FOB.

Du côté de l'Amérique, les principaux partenaires du Togo, sont les USA, le Brésil et le Canada avec respectivement 3,6 %, 1,4 % et 0,9 % des importations togolaises.

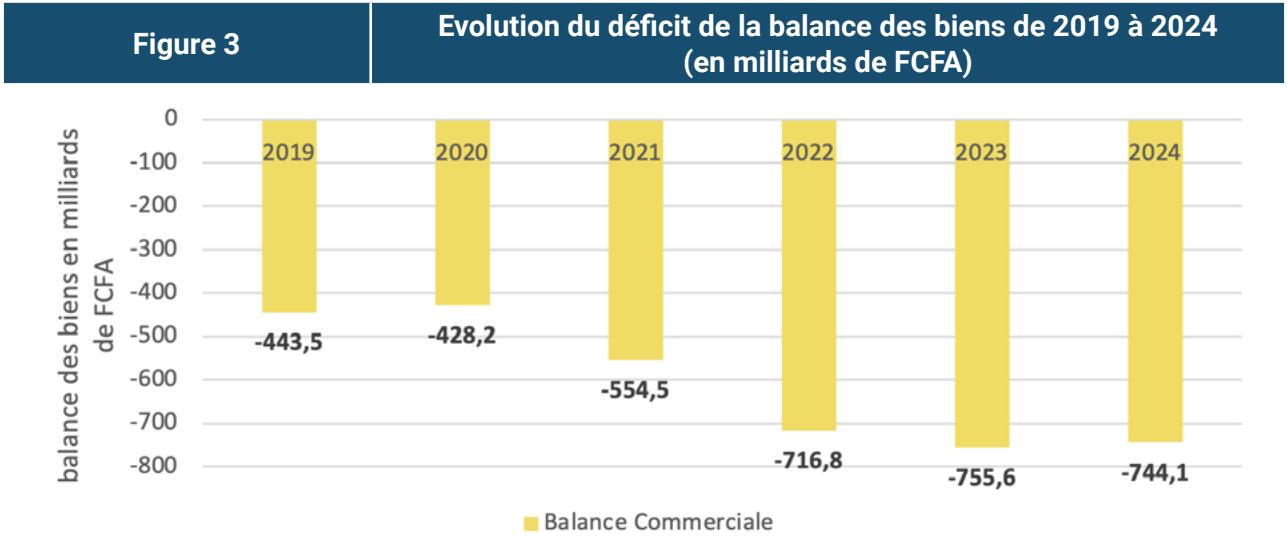
Tableau 8	Importations de marchandises par origine (en millions de FCFA)					
Zones géographiques	2019	2020	2021	2022	2023	
	Valeur					%
EUROPE	386 913	441 637	449 306	609 137	600 790	35,2
UNION EUROPEENNE	307 832	348 913	379 338	560 572	554 626	32,5
ZONE EURO	240 555	292 586	325 125	501 799	520 209	30,4
Allemagne	31 681	43 829	45 686	44 682	47 908	2,8
Belgique	24 981	35 656	36 319	185 082	181 786	10,6
Espagne	13 562	26 781	42 411	27 866	35 602	2,1
France	86 727	105 043	137 916	147 137	159 718	9,3

Italie	18 033	38 007	17 821	30 663	28 658	1,7
Pays-Bas	41 500	24 818	24 445	32 584	44 631	2,6
Autres pays de la zone Euro	24 072	18 451	20 526	33 785	21 906	1,3
AUTRES PAYS DE L'UE	67 277	56 327	54 213	58 773	34 417	2,0
Danemark	4 127	13 599	8 115	10 069	6 663	0,4
Lettonie	21 316	3 779	1 508	118	2460	0,1
Royaume-Uni	29 105	17 380	26 586	25 380	8 208	0,5
Suède	1 942	9 265	5 500	7 322	2 858	0,2
Autres	10 787	12 304	12 504	15 884	14 227	0,8
AUTRES PAYS D'EUROPE	79 082	92 724	69 968	48 565	46 164	2,7
Islande	46	414	15	385	28	0,0
Norvège	1 446	4 540	826	1 872	18 640	1,1
Russie	58 998	77 400	46 947	36 483	21 163	1,2
Suisse	1 919	4 509	2 992	2 239	2 551	0,1
Ukraine	16 672	5 478	18 126	7 221	3 032	0,2
Autres	0	382	1062	365	749	0,0
AFRIQUE	159 826	133 192	196 703	252 800	303 727	17,8
UEMOA	36 976	31 156	34 454	58 272	77 565	4,5
Bénin	4 538	3 203	2 451	3 784	4 646	0,3
Burkina	3 831	4 988	4 645	14 016	38 662	2,3
Côte d'Ivoire	16 549	15 669	15 549	22 970	20 347	1,2
Guinée-Bissau	3 382	0	1 680	3 369	733	0,0
Mali	76	167	114	164	287	0,0
Niger	90	63	143	1068	709	0,0
Sénégal	8 510	7 066	9 872	12 902	12 180	0,7
CEDEAO (hors UEMOA)	59 774	51 338	72 371	101 510	107 189	6,3
Ghana	32 543	37 969	40 321	40 420	52 200	3,1
Nigéria	27 195	12 590	32 036	61 027	54 788	3,2
Autres CEDEAO (hors UEMOA)	37	780	13	63	201	0,0
CEMAC	548	424	430	639	610	0,0
Cameroun	362	82	213	60	147	0,0
Congo (Brazzaville)	2	7	1	362	340	0,0
Autres CEMAC	184	335	215	217	124	0,0
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	62 528	50 275	89 449	92 378	118 363	6,9
Afrique du Sud	12 656	13 639	19 780	15 741	27 032	1,6
Egypte	11 909	7 410	26 212	19 271	19 421	1,1
Maroc	13 243	11 476	20 380	20 661	44 937	2,6
Mauritanie	15 549	10 866	6 349	5 943	8 723	0,5
Mozambique	4	1	7865	11878	4415	0,3
Seychelles	12	0	28	0	0	0,0

Tunisie	1 641	5 617	5 338	7 189	7 743	0,5
Autres	7 515	1 265	3 496	11 695	6 091	0,4
AMERIQUE	99 909	68 802	75 136	128 373	104 570	6,1
Antilles Néerlandaises	0	0	0	1	0	0,0
Brésil	10 033	15 843	16 778	24 057	24 748	1,4
Canada	6 138	5 939	7 935	9 090	15 817	0,9
Cuba	0	0	1115	85	0	0,0
Mexique	2 171	1 353	1 038	1 970	1 656	0,1
USA	75 606	42 529	43 022	63 721	62 348	3,6
Autres pays d'Amérique	5 962	3 138	5 248	29 450	0	0,0
ASIE	480 154	583 628	702 447	784 327	848 603	49,7
Arabie Saoudite	32 527	30 802	41 276	56 031	49 274	2,9
Chine	225 479	246 292	301 574	333 293	344 132	20,1
Corée du sud	9 139	14 755	26 076	20 530	24 263	1,4
Emirats arabes unis	18 078	26 795	25 562	36 113	35 194	2,1
Inde	52 576	78 497	87 528	99 309	138 630	8,1
Japon	45 137	53 883	60 139	55 337	61 008	3,6
Liban	2 278	2 445	3 252	3 695	3 996	0,2
Malaisie	20 985	27 112	46 911	40 703	46 248	2,7
Thaïlande	7 429	8 248	6 540	12 474	12 729	0,7
Turquie	24 072	38 169	39 759	43 228	68 654	4,0
Autres pays d'Asie	42 453	56 630	63 831	83 615	64 474	3,8
OCEANIE	288	280	1230	1970	2101	0,1
Australie	288	280	617	1438	718	0,0
Autres pays d'Océanie	0	0	613	532	1383	0,1
1-IMPORTATIONS en commerce Spécial (CAF)	1 127 089	1 227 538	1 424 821	1 776 608	1 859 790	108,8
2-Mouvements d'entrepôt	-44 832	-50 035	-42 548	-82 981	-70 674	-4,1
3-Ajustement (commerce non contrôlé + CEB)	142 829	123 461	101 820	175 330	187 772	11,0
Commerce non contrôlé	74 105	59 438	67 491	130 560	129 650	7,6
CEB	68 724	64 023	34 329	44 770	58 121	3,4
TOTAL Importations ajustées (CAF) (1+2+3)	1 225 086	1 300 965	1 484 093	1 868 957	1 976 888	115,7
Reclassification du fret et assurance (1*15,1% à partir de 2015, contre 1*16% initialement)	-163 421	-177 803	-208 723	-255 738	-270 157	-15,8
Or non monétaire	0	0	0	0	0	0,0
Total importations de biens FOB	1 061 666	1 123 163	1 275 371	1 616 040	1 708 869	100,0

Source : BCEAO - Balance des paiements et position extérieure globale Togo 2025, Mai 2025

Structurellement déficitaire, la balance des biens s’est inscrite en augmentation depuis 2021 en lien avec une progression plus rapide des importations par rapport aux exportations. La progression rapide des importations est portée par la mise en œuvre des projets et programmes inscrits dans la feuille de route du gouvernement. Le déficit de la balance commerciale est de 830,1 milliards de FCFA en 2024 contre 443,5 milliards de FCFA en 2019.



Source : BCEAO – Données 2019-2023, Balance des paiements et position extérieure globale Togo 2023, Mai 2025 ; Estimation 2024 : (e) bulletin trimestriel des statistiques 4ème trimestre 2024, P36

Echanges internationaux (exportations / importations) en valeur, par produit

La structure des exportations togolaises⁸ montre une prédominance des produits industriels avec une part de 30,3 % en 2023, contre 36,2 % en 2022. Les produits industriels sont constitués essentiellement de machines et matériels de transport, des produits alimentaires, des produits chimiques, des produits sidérurgiques, textiles et articles d’habillement, du ciment et autres produits manufacturés.

Les produits industriels sont suivis des produits miniers avec une part de 20,9%. Les exportations de produits miniers du Togo portent principalement sur les phosphates et le clinker. En 2023, elles ont globalement baissé de 10,9 %, en s’établissant à 199,3 milliards de FCFA contre 223,6 milliards en 2022.

A la suite des produits miniers, les produits agricoles, avec une part de 16,0% en 2023 constituent le troisième produit d’exportation. Les produits agricoles sont dominés par le coton fibre et les produits alimentaires d’origine végétale dont entre autres, les oléagineux.

Les produits pétroliers ferment la marche des produits exportés avec une part de 12,9 % en 2023 contre 8,3 % en 2022.

Tableau 9	Exportations par produit (en millions de FCFA)				
Produits	2019	2020	2021	2022	2023
Produits agricoles	110 705	122 460	111 164	149 249	152 925
Cacao	5 947	8 426	8 127	10 784	16 688
Café	5 131	3 367	2 085	5 317	4 960
Coton Fibre	57 311	36 479	36 068	28 213	19 159
Autres matières premières agricoles	1 425	2 255	1 394	4 051	2 992

8 Il s’agit ici des exportations en commerce général, c’est-à-dire contrôlées

Produits alimentaires d'origine végétale	40 892	71 934	63 490	100 884	109 127
Oléagineux	31 324	61 416	51 641	92 178	101 008
Céréales et farines	2 461	6 005	8 875	6 088	3 913
Piments et Epices	1	0	11	28	122
Légumes et fruits	6 986	4 385	2 843	2 413	3 887
Fleurs et boutures	26	35	33	16	4
Autres produits d'origine végétale	93	92	87	161	194
Produits miniers	91 320	95 102	108 015	223 576	199 271
Phosphates	37 442	49 447	71 604	186 997	169 915
Clinker	53 878	45 655	36 411	36 579	29 356
Minerais de fer	0	0			
Produits pétroliers	37 527	34 008	40 054	74 612	122 830
Produits industriels	249 462	267 746	284 545	325 454	288 546
Ciment	1 710	1 211	1 978	1 512	225
Produits sidérurgiques	12 002	12 049	12 267	10 094	12 998
Produits alimentaires	47 665	54 835	65 757	80 382	67 781
Textiles et articles d'habillement	24 594	21 047	24 666	24 341	31 820
Produits chimiques	52 994	56 293	45 316	60 032	57 408
Machines et matériels de transport	48 089	57 478	69 353	60 297	51 299
Autres produits manufacturés	62 407	64 833	65 208	88 796	67 014
Autres produits	39 713	44 004	54 575	67 645	118 910
EXPORTATIONS DE BIENS	528 728	563 320	598 354	840 537	882 483
Ajustement	89 472	131 668	122 479	58 668	70 808
Or non monétaire	0	0	0	0	0
TOTAL EXPORTATIONS	618 200	694 988	720 833	899 204	953 291

Source : BCEAO - Balance des paiements et position extérieure globale Togo 2023, Mai 2025

Les importations togolaises sont composées de produits manufacturés dans une large mesure (72,2%) et de matières premières et produits semi-finis dans une moindre mesure (27,8 %). Les produits manufacturés sont composés des biens d'équipements, des biens de consommation et de l'énergie et lubrifiants.

Pris individuellement, les biens de consommation constituent le premier poste des importations togolaises, soit 31,6 % des importations de biens FOB. Les biens de consommation sont dominés par les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques, les produits chimiques et les boissons.

A la suite des biens de consommation, viennent les matières premières et produits semis finis (30,3 %), Les matières premières sont dominées par le blé et les produits semis finis constitués en majorité des produits sidérurgiques.

Ensuite, viennent les biens d'équipement (26,7 %) et les produits de l'énergie et lubrifiants (20,4 %). Les Biens d'équipements sont dominés par les produits finis de l'industrie, tandis que les produits de l'énergie et lubrifiants sont constitués dans une large mesure de l'essence, du gas-oil et du fuel-oil.

Tableau 10	Importations de biens (en millions de FCFA)				
Poste	2019	2020	2021	2022	2023
Biens de consommation	384 160	397 369	488 411	504 751	539 056
Produits alimentaires	146 577	149 544	158 820	182 204	203 180
Boissons	10 399	12 523	17 026	19 682	18 236
Tabac	9 232	4 037	4 188	5 394	4 930
Produits pharmaceutiques	78 985	79 091	90 946	87 808	89 447
Produits chimiques	38 299	39 073	55 299	35 117	21 823
Autres produits manufacturés	100 669	113 102	162 132	174 545	201 441
Energie et lubrifiants	165 316	164 789	198 830	345 619	347 661
Pétrole lampant	2 630	2 154	2 109	4 401	4 456
Essence	58 603	70 450	82 005	119 202	148 330
Gas-oil et fuel-oil	63 507	53 699	60 044	112 684	110 206
Huiles de graissage	13 017	12 313	18 904	20 834	16 672
Butane et autres gaz	8 180	9 627	14 997	50 151	43 891
Bitumes et produits bitumeux	16 603	14 159	18 224	35 068	20 320
Autres	2 776	2 385	2 546	3 279	3 786
Matières premières et Produits semis finis	290 637	329 219	370 929	507 009	517 693
Matières premières	50 833	58 658	65 073	78 059	126 323
Dont Blé	20 270	19 168	21 254	18 015	19 757
Produits semi-finis	239 805	270 561	305 857	428 950	391 370
Dont produits sidérurgiques	185 228	169 609	231 941	284 212	269 186
Autres matériaux de construction	8 071	24 503	21 741	31 464	25 510
Biens d'équipement	286 976	336 163	366 652	419 229	455 381
Produits finis pour l'agriculture	1 828	3 767	4 543	6 161	7 880
Produits finis pour l'industrie	285 148	332 396	362 109	413 068	447 500
1-Total Importations commerce spécial (CAF)	1 127 089	1 227 540	1 424 822	1 776 608	1 859 790
2-Mouvements d'entrepôt	17 147	-44 832	-50 035	-42 548	-82 981
3-Ajustement (commerce non contrôlé + CEB)	185 482	142 829	123 461	101 820	175 330
Commerce non contrôlé	108 298	74 105	59 438	67 491	130 560
CEB	77 184	68 724	64 023	34 329	44 770
TOTAL Importations ajustées (CAF) (1+2+3)	1 175 990	1 225 090	1 301 000	1 484 094	1 868 957
Reclassification du fret et assurance (1*15,1% à partir de 2015, contre 1*16% initialement)	-149 566	-163 421	-177 803	-208 723	-255 738
Or non monétaire	8 647	0,0	0,0	0,0	0,0
Total importations de biens FOB	1 035 071	1 061 669	1 123 197	1 275 371	1 613 219

Source : BCEAO - Balance des paiements et position extérieure globale Togo 2023, Mai 2025

1.3.3 Investissements directs étrangers

Les flux entrants d'investissements directs étrangers sont ressortis à 34 millions de dollars US (20,62 milliards de FCFA⁹) en 2023 contre - 173 millions de dollars US (-107,91 milliards de FCFA) en 2022. Elles marquent une rupture par rapport aux trois dernières années où les flux entrants étaient ressortis négatifs. Les flux sortants en revanche sont ressortis à - 60 millions de dollars US (- 36,39 milliards de FCFA) contre - 54 millions de dollars US (- 33,68 milliards de FCFA) en 2022.

Tableau 11	IDE au Togo (en million de dollars US)				
	2019	2020	2021	2022	2023
Flux					
Entrant	346,0	-59,0	-136,0	-173,0	34,0
Sortant	43,0	-112,0	-71,0	-54,0	-60,0
Stock					
Entrant	1 832,0	1 937,0	1 658,0	1 385,0	1 469,0
Sortant	2 307,0	2 399,0	2 146,0	1 966,0	1 975,0

Source : UNCTAD, UNCTADSTAT, Foreign direct investment: Inward and outward flows and stock, annual (consultation: 25/04/2025)

En termes de stocks, les IDE entrants se sont établis à 1 469 millions de dollars US (891,0 milliards de FCFA) en hausse de 6,1 % par rapport à leur niveau de 2022. Quant au stock sortant, ils ont enregistré une faible hausse de 0,5% en passant de 1 966,0 millions de dollars US (1 226,3 milliards de FCFA) en 2022 à 1 975,0 millions de dollars US (1 198,0 milliards de FCFA) en 2023.

Les secteurs qui attirent traditionnellement le plus d'investissements étrangers sont les phosphates, le coton, les infrastructures, le café et le cacao. L'Afrique du Sud, le Qatar, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne sont les principaux investisseurs (FMI)¹⁰.

Selon le Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes financiers, 37 projets d'investissement¹¹ ont été agréés en 2024 dont 22 projets d'Investissements directs étrangers d'un montant de 156 milliards de FCFA, soit 66 % du volume total d'investissement (IDE) en 2024. Ces IDE sont orientés dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics (BTP), de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie.

1.4 SYSTÈME MONÉTAIRE

1.4.1 Offre de monnaie

La masse monétaire a régulièrement progressé en passant de 1 804,3 milliards de FCFA en 2019 à 3 022,7 milliards de FCFA en 2024. Par rapport à 2023, elle a enregistré une hausse de 8,7% induite par ses contreparties notamment les actifs domestiques et les actifs extérieurs.

Les actifs domestiques se sont établis en 2024 à 2 285,9 milliards de FCFA contre 1 955,0 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 16,9 % due à la progression aussi bien du crédit à l'économie (+98,8 milliards de FCFA) que du crédit à l'Etat (+232,1 milliards de FCFA).

Les actifs extérieurs nets quant à eux ont enregistré un accroissement de 3,4% en 2024 en ressortant à 1 169,0 milliards de FCFA contre 1 130,1 milliards de FCFA en 2023 induit essentiellement par un accroissement des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale. En effet, les avoirs extérieurs nets de la

⁹ Taux de change source : BCEAO : 1 \$US= 623,8 FCFA en 2022, et 1 \$US= 606,6 FCFA en 2023

¹⁰ B'TRADE, mai 2024 : Togo Investir

¹¹ bulletin trimestriel d'informations sur les performances économiques et financières du Togo, quatrième trimestre 2024, février 2025

Banque centrale sont ressortis déficitaires de 206,63 milliards de FCFA en 2024 contre 259,1 milliards de FCFA en 2023. S'agissant des avoirs extérieurs nets des banques, ils se sont inscrits en repli de 1,0 % en s'établissant à 1 375,6 milliards de FCFA contre 1 389,2 milliards FCFA un an plus tôt. Ce repli est moins important que celui observé en 2023 (-6,6 %) par rapport à 2022.

La composition de la masse monétaire en 2024 montre une progression des dépôts et des devises en circulation. Les dépôts ont progressé de 9,6 % pour atteindre 2 578,7 milliards de FCFA contre 2 353,3 milliards de FCFA en 2023. Ils ont représenté 85,3 % de la masse monétaire en 2024 contre 84,6 % en 2023. Les devises en circulation quant à elles ont progressé de 3,6 % en 2024 pour s'établir à 444,0 milliards de FCFA représentant 14,7 % de la masse monétaire.

Tableau 12	Situation monétaire du pays (en milliards de FCFA)					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Actifs extérieurs nets	731,5	975,5	1 096,7	1 077,6	1 130,1	1 169,0
Banque centrale	249,4	70,5	-23,1	- 410,2	- 259,1	- 206,6
Banques	482,0	905,1	1 119,7	1 487,8	1 389,2	1 375,6
Créances intérieures	1 345,7	1 320,0	1 432,2	1 847,8	1 955,0	2 285,9
Créances nettes sur l'Administration centrale	44,4	14,5	7,2	184,3	216,2	448,4
Banque centrale	- 115,2	- 43,0	68,3	257,5	263,9	305,4
Banques	159,6	57,5	- 61,1	- 73,2	- 47,6	142,9
Créances sur l'économie	1 301,3	1 305,5	1 425,0	1 663,5	1 738,7	1 837,5
Offre de monnaie (M2)	1 804,3	2 013,3	2 260,5	2 607,8	2 781,9	3 022,7
Circulation fiduciaire	338,8	327,0	325,4	370,2	428,6	444,0
Dépôt	1 465,4	1 686,3	1 935,1	2 237,6	2 353,3	2 578,7
% de variation observée au 31 décembre de n-1 à n						
Actifs extérieurs nets		33,4	12,4	-1,7	4,9	3,4
Créances intérieures		-1,9	8,5	29,0	5,8	16,9
Créances nettes sur l'Administration Centrale		-67,2	-50,8	2473,7	17,3	107,4
Banque centrale		-62,7	-258,8	277,0	2,5	15,7
Banques		-64,0	-206,3	19,7	-34,9	-400,1
Créances sur l'économie		0,3	9,2	16,7	4,5	5,7
Offre de monnaie (M2)		11,6	12,3	15,4	6,7	8,7

Source : BCEAO, <https://edenpub.bceao.int/>, Février 2025

1.4.2 Environnement bancaire : vue d'ensemble

L'environnement bancaire togolais a été marqué par une croissance régulière des actifs et des passifs des banques commerciales sur la période 2018-2023. En effet, ces derniers sont passés de 2 811,0 milliards de FCFA en 2018 à 4 823,4 milliards de FCFA en 2023, soit un accroissement moyen de 12%. Cependant, la progression entre 2023 et 2022 (+ 2%) est la plus faible sur toute la période sous revue.

Les opérations avec la clientèle sont ressorties à l'actif du bilan à 2 202,3 milliards de FCFA en 2023 contre 2 119,4 milliards de FCFA un an plus tôt, soit un accroissement de 3,9 %. Elles constituent le poste le plus important à l'actif des banques commerciales, soit une part de 45,7% en 2023. Sur la période 2018-2023, les opérations avec la clientèle ont progressé en moyenne de 13,0% passant de 1 216,6 milliards de FCFA en 2018 à 2 202,3 milliards de FCFA 2023.

En termes de volume, les opérations sur les titres et divers constituent le deuxième poste le plus important à l'actif des banques, soit une part de 35,2 %. Elles se sont établies à 1 696,9 milliards de FCFA en 2023, en repli de 5,6 % par rapport à 2022.

Les opérations de trésorerie et interbancaires sont ressorties à 734,7 milliards de FCFA en 2023 contre 629,8 milliards en 2022, soit un accroissement de 16,7 %. Elles constituent le troisième poste à l'actif du bilan en termes de volume avec une part de 15,2 % en 2023.

Les valeurs immobilisées se sont affichées à 189,5 milliards de FCFA en 2023, en légère baisse (-0,1%) par rapport à leur niveau de 2022. Elles ont représenté une part de 3,9 % en 2023 dans les éléments à l'actif du bilan.

Tableau 13	Actifs et passifs des banques commerciales (en milliards de FCFA)					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Opérations de trésorerie et interbancaire	517,8	513,5	644,7	742,1	629,8	734,7
Opérations avec la clientèle	1 216,6	1 391,3	1 433,8	1 611,4	2 119,4	2 202,3
Opérations sur titres et diverses	937,4	987,3	1 212,1	1 413,9	1 797,6	1 696,9
Valeurs immobilisées	139,3	149,7	163,0	182,9	189,8	189,5
Actionnaires ou associés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DE L'ACTIF	2 811,0	3 041,8	3 453,5	3 950,3	4 736,7	4 823,4
Opérations de trésorerie	657,3	725,9	844,7	885,5	1 130,9	1 096,6
Opérations avec la clientèle	1 734,3	1 900,7	2 178,5	2 599,6	3 071,9	3 147,4
Opérations sur titres et opérations diverses	237,6	190,8	195,0	181,1	199,1	202,3
Versements restant à effectuer sur immobilisations financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capitaux propres et assimilés	181,8	224,4	235,3	284,1	334,7	377,1
TOTAL DU PASSIF	2 811,0	3 041,8	3 453,5	3 950,3	4 736,7	4 823,4

Source : BCEAO : Rapport annuel de la Commission bancaire de l'UMOA 2023, Page A91, 26 juillet 2024

A l'instar des postes à l'actif des banques, les opérations avec la clientèle représentent le poste le plus important au passif des banques commerciales, soit 65,3 % en 2023. En termes d'évolution, lesdites opérations ont enregistré une progression moyenne de 12,8 % en ressortant à 3 147,4 milliards de FCFA en 2023 contre 1 734,3 milliards de FCFA en 2018. Le deuxième poste le plus important au passif des banques commerciales est celui des opérations de trésorerie. Il a représenté 22,7 % en 2023 contre 23,9 % un an plus tôt. Les opérations sur titres sont ressorties en 2023 à 202,3 milliards de FCFA représentant 4,2 % du passif. Les capitaux propres et assimilés se sont établis à 377,1 milliards de FCFA en 2023 en hausse de 13,0 % par rapport à leur niveau de 2022.

La confrontation des éléments de l'actif et du passif sur toute la période sous revue permet de noter que les dépôts sont plus élevés que les crédits, les emprunts interbancaires sont plus importants que les prêts interbancaires, les opérations sur titres à l'actif sont plus importantes que celles au passif et les capitaux propres et assimilés sont plus élevés que les valeurs immobilisées.

Le taux moyen de rémunération des crédits accordés et des dépôts appliqués par les banques commerciales varie en fonction de la durée du crédit ou du dépôt.

Le taux débiteur moyen appliqué au crédit est ressorti à 7,50 % en 2024 contre 7,53 % en 2023, soit un repli de 3 points de base (pdb). Ce repli cache toutefois des disparités. En effet, la baisse du taux d'intérêt est notée au niveau des crédits de délais compris entre 3 mois et 2 ans et ceux de plus de 5 ans à 10 ans. Dans tous les autres cas, le taux débiteur est ressorti en hausse en 2024 comparativement en 2023.

Le taux débiteur appliqué au crédit de plus de 10 ans est le plus faible sur toute la période sous revue. Il oscille entre 5,26 % et 7,25 %. A contrario, les crédits de durée inférieure à 10 ans affichent des taux plus élevés. En 2024, les taux les plus élevés, soit 7,82 et 8,02 % ont été appliqués respectivement aux crédits de durée comprise entre 5 ans et 10 ans et entre 2 ans et 5 ans.

Tableau 14	Taux débiteurs et créditeurs (en %)					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TAUX DEBITEUR (moyenne pondéré, en %)						
inf ou égal à 1 mois	8,06	7,33	7,62	7,12	7,15	7,32
sup à 1 mois et inf ou égal à 3 mois	7,18	6,35	8,02	8,03	7,24	7,59
sup à 3 mois et inf ou égal à 6 mois	8,29	8,13	7,87	7,16	7,72	7,40
sup à 6 mois et inf ou égal à 1 an	7,89	7,35	8,12	6,56	7,73	6,97
sup à 1 an et inf ou égal à 2 ans	7,39	7,50	7,00	6,9	7,77	7,66
sup à 2 ans et inf ou égal à 5 ans	7,35	7,77	7,48	7,5	7,73	8,02
sup à 5 ans et inf ou égal à 10 ans	7,93	8,24	7,60	7,47	7,84	7,82
Plus de 10 ans	5,40	5,53	5,26	6,23	7,02	7,25
Total	7,69	7,60	7,54	7,17	7,53	7,50

TAUX CREDITEUR (moyenne pondérée, en %)						
inf ou égal à 1 mois	5,34	5,45	5,60	5,35	5,27	5,56
sup à 1 mois et inf ou égal à 3 mois	5,44	5,44	5,76	5,65	5,65	5,71
sup à 3 mois et inf ou égal à 6 mois	5,91	6,03	5,80	5,80	5,78	5,68
sup à 6 mois et inf ou égal à 1 an	5,86	5,82	5,73	5,19	5,61	5,47
sup à 1 an et inf ou égal à 2 ans	5,15	5,81	6,08	6,32	5,93	5,79
sup à 2 ans et inf ou égal à 5 ans	5,78	6,02	6,13	5,94	5,76	6,15
Plus de 10 ans	5,95	5,66	5,81	5,63	5,74	7,17
Non déterminé	-	-	4,49	5,71	5,69	5,10
Total	5,57	5,62	5,70	5,58	5,64	5,75

Source : Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA 2024 BCEAO, juillet 2025

Le taux créditeur moyen des banques commerciales est ressorti à 5,75 % en 2024, en hausse de 11 pdb par rapport à son niveau de 2023. La hausse du taux moyen créditeur cache également des disparités. En effet, les taux des dépôts de durée comprise entre 3 mois et 2 ans et non déterminé ont connu un repli entre 2023 et 2024.

Selon la durée du dépôt, le taux le plus élevé en 2024, soit 7,17 % est constaté au niveau des dépôts de durée de plus de 10 ans. Le plus faible taux est enregistré au niveau des dépôts de durée comprise entre 6 mois et 1 an, soit 5,47 %.



2. QUALITÉ DE SIGNATURE

2.1. CLIMAT DES AFFAIRES

Le Togo, grâce aux réformes mises en œuvre ces dernières années, s'est fortement distingué dans les différentes évaluations internationales portant sur les questions relatives à la gouvernance économique.

Le premier rapport B-READY de la Banque Mondiale¹² paru en septembre 2024 a classé le Togo parmi les pays les plus réformateurs dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Le Togo s'est illustré particulièrement sur le pilier « cadre réglementaire » en se positionnant dans le 2ème quintile des pays les plus performants avec un score de 69,03 et dans le troisième quintile sur les piliers « services publics » et « services opérationnels », avec respectivement des scores de 49,58 et 64,36. Le classement par domaine fait ressortir les bonnes performances du Togo notamment en ce qui concerne « la création d'entreprises » avec un score de 77,26, « le règlement des litiges », où il a obtenu un score de 69,48, « l'emplacement des entreprises » avec un score de 67,76 et « la fiscalité » avec 58,68.

S'agissant de l'évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)¹³ publiée par la Banque Mondiale en juin 2024 sur le thème « Des réformes structurelles pour un secteur privé dynamique », le Togo a obtenu un score de 3,8 sur 6 contre 3,7 sur 6 dans le rapport de septembre 2023. Cette performance a été induite notamment par les politiques structurelles, la gestion économique et les politiques en faveur de l'inclusion sociale et de l'équité. Le score du Togo est largement au-dessus de la moyenne de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (3,3), de la moyenne IDA en Afrique subsaharienne (3,1) et de la moyenne des emprunteurs de l'IDA (3,1).

En matière de gouvernance, l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG)¹⁴ dans son évaluation de 2023 a classé le Togo au rang de 22ème sur 54 pays avec un score de 53,8 sur 100 en gouvernance globale. Le pays obtient ainsi un score supérieur à la moyenne continentale (49,3) et supérieur à la moyenne régionale en Afrique de l'ouest (52,6). Entre 2014 et 2023, le score du Togo s'est amélioré dans 12 des 16 sous-catégories de l'IIAG. Toujours, entre 2014 et 2023, le Togo a fait partie des 13 pays qui parviennent non seulement à enregistrer une progression de leur gouvernance globale, mais même à accélérer cette progression à compter de 2019.

En matière de lutte contre la corruption, le Togo, a procédé au renforcement de son dispositif juridique à travers la création dans le nouveau Code pénal adopté le 24 novembre 2015 de onze (11) infractions liées à la corruption (Art 594 à 621). Depuis octobre 2022, le Togo s'est doté d'un nouveau plan stratégique national dans le cadre de la lutte contre la corruption. Selon l'Indice de perception de la corruption (IPC)

¹² Le rapport B-READY vient en remplacement du rapport Doing Business. il utilise des indicateurs quantifiables et désagrégés et totalisant les points en notes par domaines et par piliers.

¹³ Le CPIA est un outil de diagnostic annuel de la qualité des structures politiques et institutionnelles nationales des pays d'Afrique subsaharienne ainsi que leur capacité à soutenir une croissance durable et inclusive. L'évaluation attribue une note à chaque pays et établit un score régional sur une échelle de 1 (faible) à 6 (élevée) dans quatre domaines : la gestion économique, les politiques structurelles, les politiques en faveur de l'inclusion sociale et de l'équité, et la gestion et les institutions du secteur public.

¹⁴ L'IIAG fournit l'évaluation la plus exhaustive à ce jour de l'état et des tendances de la gouvernance des 54 États africains, à travers quatre grandes dimensions : Sécurité et état de droit ; Participation, droits et inclusion ; Fondements des opportunités économiques ; Développement humain.

2024, édité par Transparency International, le Togo a obtenu, un score de 32 points sur 100 et occupe le 121ème rang sur 180 pays. Ce classement montre une progression dans la lutte contre la corruption par rapport à 2023 où le pays a occupé le 126 ème rang avec un score de 31 points sur 100.

2.2. GOUVERNANCE FINANCIÈRE

En vue de préserver sa stabilité macroéconomique, accélérer la réduction de la pauvreté, attirer de nouveaux financements, assainir le cadre budgétaire et ramener le déficit budgétaire en dessous de 3,0%, le Togo a signé avec le FMI un accord appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) de 42 mois. Approuvé le 1er mars 2024, cet accord apporte au pays un financement de 293,60 millions de DTS, soit 390 millions de dollars environ avec un décaissement immédiat de 51,38 millions de DTS (68,3 millions de dollars environ).

La première revue du programme tenue du 6 au 18 octobre 2024 (IMF country reports 25/005) montré que tous les repères structurels prévus à fin juin 2024 ont été respectés. De même, l'ensemble des objectifs quantitatifs, notamment le solde budgétaire primaire de base, le financement intérieur net, ainsi que les objectifs indicatifs relatifs aux recettes fiscales et aux dépenses sociales en faveur des plus démunis ont été atteints jusqu'à fin juin 2024. Par ailleurs, la souscription de nouveaux emprunts extérieurs est restée dans les limites du plafond des critères quantitatifs, et les critères continus relatifs aux arriérés de dette extérieure et aux accords de préfinancement ont été respectés. Le FMI n'a pas manqué de saluer la robustesse de la croissance économique du Togo, accompagnée d'un ralentissement de l'inflation.

Plusieurs institutions financières notamment, l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Africaine de Développement et la Société Financière Internationale (SFI) ont annoncé des financements pour soutenir le Togo dans des domaines et secteurs d'activités.

2.3. NOTATION SOUVERAINE

Le Togo, en 2024, a vu ses perspectives financières s'améliorer. L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) dans sa revue, du 13 septembre 2024, a maintenu les notes de crédits à B et a fait évoluer la perspective de « Stable » à « Positive ». Dans la même lancée, l'agence américaine Moody's, dans sa publication du 27 septembre 2024 a confirmé la note B3 du Togo sur ses emprunts en devise et en monnaie locale et à relever la perspective de « négative » à « stable ». L'amélioration de la perspective par les deux agences est induite notamment par la capacité du pays à honorer ses engagements financiers, l'amélioration continue de l'environnement des affaires, la résilience de l'économie togolaise face aux chocs exogènes et la consolidation de sa croissance économique.

Tableau 15		Notation souveraine du Togo	
Agence de notation	Notation souveraine actuelle	Notation souveraine précédente	
S&P	B (Depuis le 13/09/2024) Perspective: Positive	B (Depuis le 31/05/2019) Perspective: Stable	
Moody's	B3 : (Depuis 26/09/ 2024) Perspective: Stable	B3 : (Depuis 26/05/2023) Perspective: Négative	
*Bloomfield	(septembre 2024) BBB- long terme /A3 court terme Perspective: Stable	(Septembre 2021) BBB- long terme /A3 court terme Perspective: Stable	

Source : Publication de Trading economics-Togo Cote de crédit, Avril 2025 ; *publication de Financial Afrik, décembre 2022

L'agence Bloomfield, dans sa notation de septembre 2024, a, à nouveau, attribué au Togo, la note de long terme BBB+ avec une perspective stable et sur le court terme, la note A3 en lien avec la disponibilité de facteurs de protection appropriés et suffisants pour des investissements prudents.



3. PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT : PRÉSENTATION ET PROJETS STRUCTURANTS

3.1. RÉALISATION ET ACHÈVEMENTS RÉCENTS¹⁵

La dynamisation de l'économie nationale, la prise en compte de la nouvelle vision nationale, les aspirations présidentielles, les menaces sécuritaires dans la sous-région ainsi que le contexte de la pandémie de la Covid-19 ont conduit les autorités à revoir le portefeuille de projets et de réformes définis dans le PND 2018-2022 par l'élaboration et l'adoption d'une feuille de route gouvernementale couvrant la période 2020-2025. La feuille de route 2020-2025 vise à faire du pays « Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ». Elle s'articule autour de trois (03) axes stratégiques et dix (10) ambitions stratégiques déclinées en 36 projets et 6 réformes prioritaires garantissant une couverture exhaustive de l'ensemble des secteurs économiques et sociaux du pays¹⁶.

La feuille de route annonce des investissements cumulés de 3 400 milliards de FCFA d'ici à 2025, pour soutenir une prévision de croissance de 7,5 % à l'horizon 2024¹⁷. La feuille de route est financée à hauteur de 48 à 50 % par le budget de l'Etat, soit 1 350 à 1 700 milliards de FCFA. Le reste du financement est assuré par le secteur privé.

Dans le domaine agricole, le Togo a opté pour une politique axée sur l'amplification et l'accélération de processus de création de richesses et de valeur ajoutée à partir des pôles de développement agricole ou « agropoles ». Au total dix (10) agropoles sont prévus à l'horizon 2030 et trois sont déjà lancés (Kara, Oti et Haut-Mono). Particulièrement au niveau de l'agropole de Kara, les travaux ont porté, entre autres, sur (i) l'aménagement en cours de 10 900 hectares de terres mis à disposition de 1 831 producteurs agricoles pour le compte de la campagne agricole 2023-2024 ; (ii) la construction en cours de 7 centres de transformation agricoles (CTA), de magasins de stockage (350 tonnes) et aires de séchages (1 000 m²).

Le Togo a aussi intensifié la mise en place des Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) en vue de renforcer la sécurité alimentaire, améliorer les conditions de vie des producteurs et faire du Togo un pôle d'excellence d'exportation des produits agricoles. Sur les 400 zones planifiées, 231 ont déjà été réalisées pour une superficie de 35 300 hectares.

Les réalisations ont également porté sur le lancement des travaux de deux (2) Centres Régionaux de Mécanisation Agricole (CRMA) à Tchitchao et à Kpalimé, l'acquisition de 184 tracteurs et accessoires pour la mécanisation agricole, la réalisation d'une cartographie de 62 000 hectares de terres agricoles, l'octroi de crédit d'un montant de 9,8 milliards de FCFA à 176 000 agriculteurs à travers le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA SA) par le biais des institutions financières partenaires.

¹⁵ Les projets évoqués dans cette partie du document sont contenus dans le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2025-2027, novembre 2024.

¹⁶ Une nouvelle feuille de route est en cours de l'élaboration et prendra effet à partir de 2026.

¹⁷ Le taux de croissance en 2024 est de 5,8%, traduisant la non atteinte de l'objectif attendu.

Par ailleurs, l'un des projets structurants à forte valeur ajoutée a été la plateforme Industrielle d'Adétikopé. Issue d'un partenariat entre la République togolaise et Arise II. D'un coût global de 130 milliards de FCFA, elle a été rendue opérationnelle en 2021¹⁸, pour ce qui est de la phase 1.

Dans le domaine énergétique, la mise en œuvre des différents projets et programmes ont permis de relever considérablement le taux d'électrification nationale. Ce dernier a continué de progresser, passant de 60 % en 2021 à environ 70 % en 2024. Cette performance résulte de plusieurs initiatives phares telles que :

- le programme CIZO qui a permis la distribution de plus de 130 000 kits solaires aux ménages sur toute l'étendue du territoire, l'électrification de 2 330 centres de santé, l'équipement de 122 centres de santé en chauffe-eau solaires et le déploiement de 428 pompes solaires d'irrigations sur les 600 prévues par le projet¹⁹ ;
- le projet de réformes et d'investissements dans le secteur de l'énergie au Togo (PRISET) mis en œuvre sur la période 2021-2023 et qui a permis la réhabilitation, le renforcement et l'extension du réseau de distribution dans la ville de Lomé ;
- la réhabilitation et l'extension des réseaux de distribution électrique dans 53 centres urbains répartis dans les cinq (5) régions économiques du Togo à travers le projet d'extension des réseaux électriques des centres urbains du Togo (PERECUT);
- l'électrification de 187 localités rurales achevée en mi-avril 2022 qui a permis la construction de plus de 511 Km de réseau MT et 159 Km BT dans les régions des Plateaux et Centrale, 460 Km MT et 156 Km BT dans les régions des Savanes et de la Kara ;
- la construction de deux centrales (Kekeli Efficient Power et Centrale de Blitta) d'une capacité totale de 135 MW portant la production énergétique nationale à 303 MW.

Plusieurs autres projets notamment, la construction d'une ligne de transport électrique haute tension de 310 km, le raccordement de plus de 36 000 ménages grâce au Fonds Tinga, l'implantation et la réhabilitation de plus de 51.000 lampadaires pour l'éclairage public, l'installation des groupes électro-solaires pour les bases militaires dans la région des Savanes principalement au niveau de 6 postes de contrôle en 2022, ont permis de renforcer le taux d'électrification nationale.

Dans le domaine des Routes et Infrastructures, la mise en œuvre des projets a permis la réhabilitation et l'extension du réseau routier, l'aménagement de plusieurs pistes rurales et le renforcement des ouvrages de franchissement.

En effet, entre 2021 et 2023, les actions du gouvernement ont porté sur le lancement de 5694 km de pistes rurales dont 2 600 km achevés, le lancement de 5 175 unités d'ouvrages de franchissement (ponts, ponceaux et dalots) dont 2 639 unités achevées ; la construction et la réhabilitation de 295 km de routes dont notamment la route Lomé Kpalimé, la route Sègbé en 2*1 voie, la route Lomé Cotonou, l'entretien de 6 074 km de routes nationales, la reconstruction du pont de l'Oti, de Kara, d'Anié sur la Route Nationale n°1.

18 Publication AGENCE Ecofin, La Plateforme Industrielle d'Adétikopé du Togo, gérée par Arise IIP, première zone industrielle certifiée ISO au Togo, Aout 2022

19 Rapport sur l'état d'exécution et sur les résultats du projet-d'appui-au-volet-social-du-programme-cizo-du-togo-pravost-eer- décembre 2024

Dans le domaine sanitaire, plusieurs réalisations ont été concrétisées. Il s'agit notamment de la mise en place de la couverture santé universelle et l'exécution d'un plan de réponse aux urgences sanitaires, la construction et la mise en service en avril 2023 ²⁰ de l'Hôpital de référence Dogta-Lafiè (HDL) , la construction de 49 formations sanitaires et la réhabilitation de 88 formations sanitaires, la Mise en service d'un nouveau scanner de 64 barrettes au CHU Sylvanus Olympio et la mise en œuvre du programme Wezou²¹ ayant permis d'offrir plus de 3,2 millions²² de prestations aux bénéficiaires.

3.2. RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR

Sur la période triennale 2025-2027²³ , plusieurs projets sont prévus pour être mis en œuvre dans le cadre de la feuille de route gouvernementale. Certains projets sont déjà en cours et de nouveaux projets connaîtront un démarrage et seront poursuivis jusqu'en 2027 dans la cadre de la nouvelle feuille de route en cours d'élaboration.

Au niveau du secteur agricole, l'accent sera mis sur :

- la poursuite du programme d'aménagement des ZAAP dont l'objectif est « un canton, une ZAAP » et la construction d'au moins un forage sur chaque site ZAAP pour le développement du maraîchage ;
- la mise en œuvre d'un programme de résilience des systèmes alimentaires en vue d'accroître la préparation contre l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires dans les pays participants ;
- le programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) avec pour objectif de stimuler le commerce agricole régional en vue de créer des emplois pour les femmes et les jeunes, d'augmenter les revenus et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

Dans le domaine du renforcement de la capacité énergétique, l'Etat mettra en œuvre les actions suivantes:

- la poursuite du projet d'extension du réseau électrique dans les centres urbains (PERECUT) avec pour objectif la réhabilitation, l'extension et la densification des réseaux électriques de 53 centres urbains du pays. Un financement de 136,63 milliards de FCFA est prévu pour ce projet sur la période triennale 2025-2027 ;
- le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS) composante "énergie". Le financement prévisionnel est de 35,46 milliards FCFA sur la période 2025-2027 ;
- le projet d'accès à l'électricité pour un développement inclusif (IDEA) qui se concentre sur le renforcement de l'approvisionnement en énergie électrique avec un décaissement prévu de 108,45 milliards de FCFA sur les trois prochaines années. ;
- le projet d'électrification de 350 localités par kits solaires photovoltaïques. Le projet prévoit l'électrification de 500 écoles de 350 localités et l'installation de 12 000 lampadaires solaires dans les localités concernées.
- le projet d'électrification rurale de 317 localités par mini réseau solaire au Togo. L'objectif principal du projet est de contribuer à la croissance économique et de réduire l'impact négatif sur l'environnement par la mise à l'échelle des énergies renouvelables.

20 Communiquée de la caisse nationale de sécurité sociale, 2023.

21 WEZOU, est un programme national de soutien aux femmes enceintes et aux nouveau-nés

22 Publication Togo First : 18 octobre 2024,

23 Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle 2025-2027

S'agissant des infrastructures, le gouvernement poursuivra les travaux d'infrastructures routières en vue d'atteindre 80% de routes en bon ou moyen état. Les actions porteront notamment sur :

- le projet d'aménagement et de bitumage du contournement de la faille d'Alédjo sur le tronçon Aléhéridè - kpaza - Tchambéri y compris le contrôle et la surveillance sur une longueur totale de 30 km, avec une plateforme allant de 11,0 à 20,40 m de large et la construction de quatre (04) ponts sur les rivières de Bolé et de Kpaza. Il est prévu, au titre de ce projet, un financement de 30 milliards FCFA sur la période triennale 2025-2027.
- la poursuite des travaux de réhabilitation du tronçon Sokodé - Tchamba - Frontière Bénin. Sur la période triennale, 2025 -2027, le budget prévisionnel est de 72,35 milliards de FCFA.
- la construction de 21 ponts dans les 5 régions économiques du pays, à savoir les Plateaux, la Centrale, les Savanes, la Kara et la Maritime. Le budget prévisionnel est de 39,53 milliards de FCFA sur la période triennale 2025-2027.
- la poursuite du Programme d'appui aux pistes rurales (PAPR) qui portera sur la construction et l'extension de 4 000 km de pistes rurales d'ici 2025 et du Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), sous-composante désenclavement et pistes rurales.
- le projet de construction de 20 000 logements à coût abordable dans la localité de Kpomé sur une superficie de 1 177 hectares.

Dans le secteur de la santé, l'action du gouvernement portera entre autres sur :

- la poursuite du projet de réhabilitation des centres hospitaliers universitaires de Kara et de Lomé Campus. D'un coût global de 70 milliards de FCFA, le projet vise à doter les deux hôpitaux de bâtiments et d'équipement selon les normes modernes de standard. Le financement du projet pour la période triennale 2025-2027 est de 55,17 milliards de FCFA.
- le Projet de Renforcement du Système de Santé et des Soins de Santé Primaires au Togo. D'un coût global de 38,022 milliards de FCFA environ, le projet facilitera l'utilisation croissante des services de santé couplée à la lutte contre les principales maladies transmissibles (VIH/SIDA, Tuberculose et paludisme). Il renforcera par ailleurs, la gouvernance du secteur de la santé dans toutes les régions sanitaires du Togo.

Dans le domaine de l'éducation, l'accent sera mis sur :

- la poursuite de la construction du centre d'excellence de la formation technique et professionnelle de la plateforme industrielle d'Adétikopé (CEFTP – PIA). Démarré en 2024, le projet est prévu pour être finalisé en 2026. Le budget prévisionnel pour 2025 et 2026 est de 5,93 milliards de FCFA.
- la poursuite du projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEED). D'un coût global de 60,1 millions de dollars US, le projet a démarré depuis 2021 et se poursuivra jusqu'en octobre 2026. Un montant de 10,97 milliards de FCFA est prévu pour être décaissé sur la période 2025-2026.

Sur le plan environnemental, le gouvernement a prévu la mise en œuvre de deux projets phares que sont :

- le projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA). L'objectif de développement du projet est de renforcer la résilience des communautés et des zones cibles dans la zone côtière ouest africaine. Le projet sera mis en œuvre sur deux ans pour un coût de 47,90 milliards de francs CFA.
- le projet de protection de la côte togolaise soumise à l'érosion côtière (TGO1023) y compris le contrôle, la surveillance et les études pour un financement de 65,36 milliards FCFA sur les trois prochaines années. L'objectif global du projet est de protéger les infrastructures socio-économiques le long de la côte togolaise et de stimuler les activités économiques.

4. SITUATION DE LA DETTE



4.1. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Dettes totales (aperçu global)

L'encours de la dette publique du Togo²⁴ est ressorti en 2024 à 4 217,73 milliards de FCFA contre 3 707,84 milliards de FCFA un an plus tôt, soit un accroissement de 13,8 % induit par la hausse du niveau des dettes extérieures (+ 24,7 %) et intérieures (+ 6,9%). La dette publique est essentiellement composée de la dette restante due, soit 99,0% contre 0,1 % d'arriérés. L'encours de la dette publique en pourcentage du PIB s'est affiché à 65,3 % en 2024, en hausse de 3 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2023 (62,3 %). Cet accroissement de l'encours de la dette s'explique essentiellement par la hausse des dépenses liées à la crise sécuritaire dans la région septentrionale et le financement des mesures sociales pour contrer la vie chère.

En dépit de l'accroissement de l'encours de la dette, le Togo respecte la norme communautaire de l'UEMOA fixée à 70,0 %. Grâce à la consolidation budgétaire entreprise par les autorités togolaises de contenir le déficit budgétaire à 3,0 % du PIB à partir de 2025, la viabilité de la dette publique serait préservée.

Tableau 16	Répartition de la dette publique (milliards de FCFA)					
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dettes totales (% du PIB)	53,6	59,3	61,5	61,9	62,3	65,3
Dettes totales (Milliards de FCFA)	2 197,7	2 555,4	2 912,5	3 337,4	3 707,8	4 217,7
Restant due	2 112,3	2 470,0	2 870,8	3 295,7	3 666,2	4 176,1
Arriérés	85,4	85,4	41,7	41,7	41,7	41,7
Dû	85,4	85,4	41,7	41,7	41,7	41,7
Dettes extérieures	751,3	981,3	1 064,0	1 296,1	1 431,7	1 785,2
Restant due	751,3	981,3	1 064,0	1 296,1	1 431,7	1 785,2
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dû	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes intérieures	1 446,4	1 574,2	1 848,5	2 041,2	2 276,2	2 432,6
Restant due	1 361,0	1 488,7	1 806,8	1 999,6	2 234,5	2 390,9
Arriérés	85,4	85,4	41,7	41,7	41,7	41,7
Dû	85,4	85,4	41,7	41,7	41,7	41,7
PIB nominal	4 097,24	4 308,86	4 736,62	5 393,31	5 954,27	6 458,14

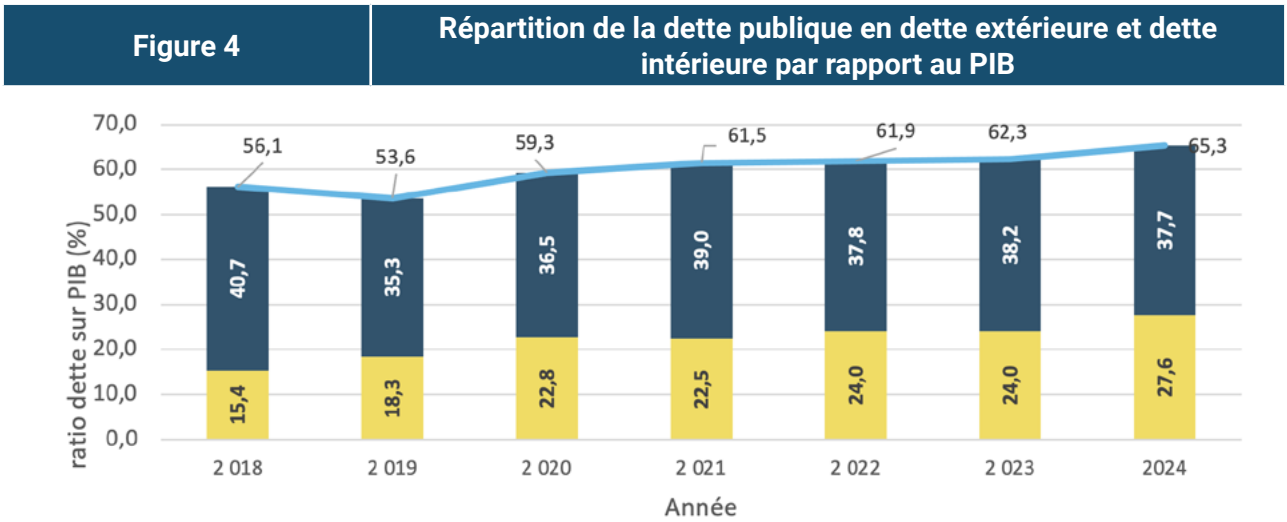
Source : DGTP, Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, Avril 2025

24 Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, Avril 2025

L'analyse de l'évolution de l'encours de la dette publique montre qu'il avait atteint 53,6 % du PIB en 2019 imputable à la mise en œuvre du programme triennal (2017-2019) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) avec le FMI. Les dépenses liées à la couverture de la riposte contre la Covid-19 survenue en 2020, celles entrant dans la lutte contre l'insécurité dans la région des savanes et la mise en œuvre des projets inscrits dans la feuille de route gouvernementale 2021-2025 ont induit une importante mobilisation de ressources à partir de 2020. Cela a fait passer l'encours de la dette sur PIB de 53,6 % en 2019 à 65,3 % en 2024.

La dette publique est davantage tirée par la dette intérieure qui a représenté en moyenne 63,4% de la dette publique sur la période 2018-2024. En 2024, la part de la dette intérieure dans le total de la dette publique est de 57,7 % contre 61,4 % en 2023. En terme nominale, la dette intérieure est ressortie à 2 432, 6 milliards de FCFA, soit 37,7 % du PIB en 2024. Elle est en hausse de 6,9 % par rapport à son niveau de 2023 imputable à la mobilisation d'importantes ressources sur le marché régional à travers les émissions de titres par adjudication et syndications. En effet, les émissions de titres publics du Togo en 2024 sont ressorties à 650,1 milliards de FCFA.

Les titres émis en 2024 sont constitués de 195,9 milliards de FCFA d'Obligations de Trésor et de 454,2 milliards de FCFA de Bons de Trésor, soit respectivement 30 % et 60 % des émissions totales.



Source : DGTP, Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, Avril 2025

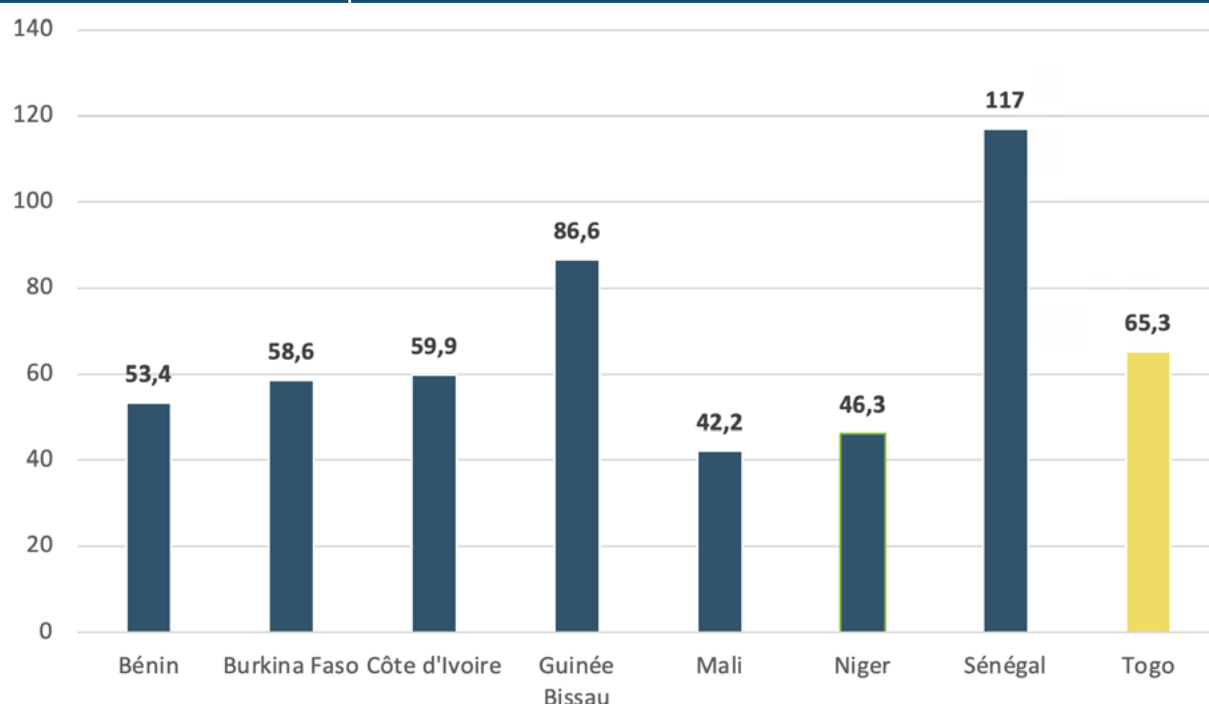
S'agissant de la dette extérieure, elle a enregistré une hausse de 24,7 % en 2024 par rapport à son niveau de 2023 en ressortant à 1 785,2 milliards de FCFA. Cette évolution résulte de l'effet conjugué des tirages de 411,2 milliards de FCFA, des tirages antérieurs de 30,4 milliards de FCFA reçus en 2024, des remboursements de 113,3 milliards de FCFA et des fluctuations de taux de change et d'autres ajustements pour environ une valeur de 25,2 milliards de FCFA²⁵.

Le ratio dette/PIB du Togo, soit 65,3 %, permet de le classer en troisième position des pays les plus endettés après le Sénégal (117,0 %) et la Guinée Bissau (86,6 %). L'encours de la dette du Togo rapporté au PIB se retrouve légèrement en dessous de la norme communautaire de 70% alors que celui de la Guinée Bissau et du Sénégal sont largement au-dessus de la norme. Le Mali avec un ratio Dette/PIB de 42,2 % se retrouve être le pays relativement le moins endetté de l'espace UEMOA.

25 DGTCP : Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, avril 2025 : Tableau 8 ;

Figure 5

Dette publique sur PIB en 2024 des pays de l'UEMOA (en %)



Source : Commission de l'UEMOA, Rapport semestriel d'exécution multilatérale de l'UEMOA (Juin 2025)

Le profil de maturité de la dette montre que la dette de moyen et long terme représente 89,1% de la dette totale contre 10,9% pour la dette de court terme en 2024. Comparée à 2023, la part de la dette de court terme a plus que doublée passant de 5,3% à 10,9%. Sur toute la période sous revue, la dette de moyen et long terme est demeurée plus importante.

Tableau 17	Profil de maturité de la dette (en %)					
En % de la dette totale	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Court terme	7,4	6,1	1,4	1,2	5,3	10,9
Moyen / Long terme	92,6	93,9	98,6	98,8	94,7	89,1

Source : DGTCP, Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, Avril 2025

4.2. DETTE INTÉRIEURE

L'encours de la dette intérieure, essentiellement composé de prêts libellés en FCFA, est ressorti à 2 432,6 milliards de FCFA à fin décembre 2024 contre 2 276,2 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 13,8 %. Cet encours est composé principalement de titres publics (91,2 %), des allocations DTS (4,6 %) et des engagements envers les institutions bancaires et autres (4,2%). La hausse de l'encours de la dette est essentiellement imputable à la mobilisation de ressources sur le Marché des Titres Publics (MTP).

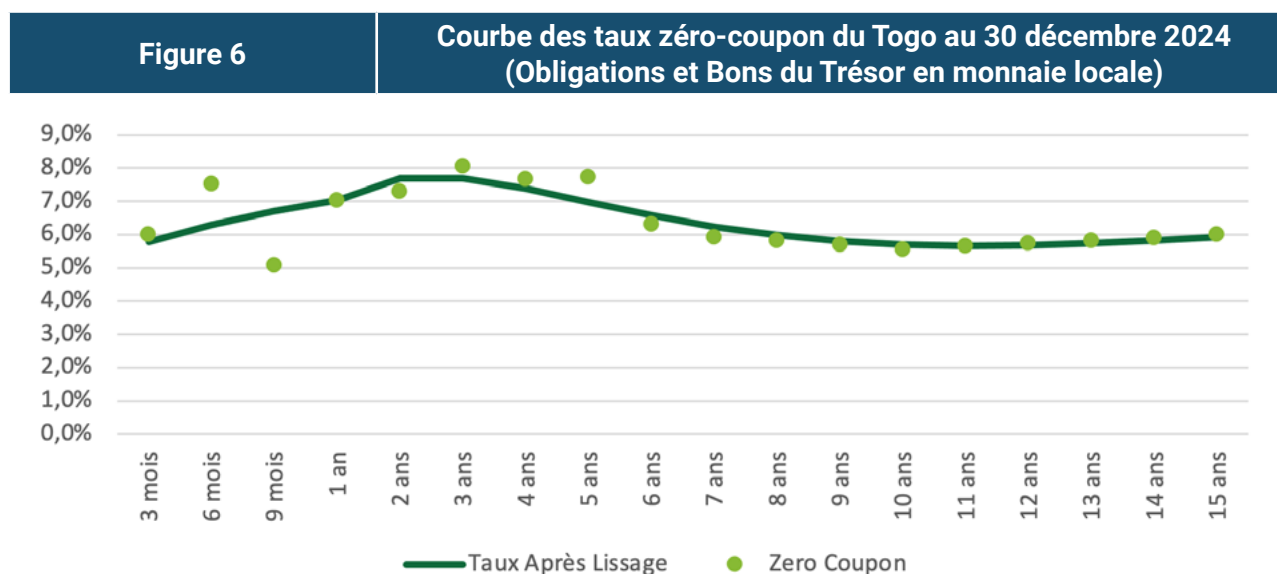
En effet, l'encours des titres publics est passé de 2 071,0 milliards de FCFA en 2023 à 2 217,7 milliards de FCFA en 2024, soit un accroissement de 7,1 % représentant 146,7 milliards de FCFA. Cette évolution est induite dans une large mesure par la hausse des bons de Trésor (+136,5 milliards de FCFA) et dans une moindre mesure par celle des emprunts obligataires (+10,21 milliards de FCFA).

Tableau 18	Composition / détenteurs de la dette intérieure (en millions de FCFA)					
(Millions de FCFA)	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Autorités monétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
BCEAO						
Etc..						
Banques commerciales et autres institutions financières	240,1	165,5	282,8	166,1	163,5	173,2
Banques	239,3	165,2	171,1	54,4	51,8	61,5
Allocation DTS	0,8	0,3	111,7	111,7	111,7	111,7
Crédits	85,4	85,4	41,7	41,7	41,7	41,7
Titres publics	1 120,9	1 323,3	1 524,0	1 833,5	2 071,0	2 217,7
Obligations du Trésor	1 069,5	1 252,0	1 524,0	1 833,5	1 916,6	1 926,8
Bons du Trésor	51,4	71,3	0,0		154,4	290,8
Total	1 446,4	1 574,2	1 848,5	2 041,2	2 276,2	2 432,6

Source DGTCP : Rapport analytique de la dette publique du Togo au 31 décembre 2024, Avril 2025.

Les ressources mobilisées auprès des banques commerciales et autres institutions financières ont enregistré un accroissement de 5,9% en ressortant à 173,2 milliards de FCFA en 2024 contre 163,5 milliards de FCFA un an plus tôt.

La courbe de taux au 30 décembre 2024 fait ressortir le taux zéro coupon de l'Obligation de maturité 3 ans comme le taux le plus élevé, soit 8,1 % et le taux zéro coupon du Bon de maturité 9 mois comme le plus faible, soit 5,1 %. Après lissage, les taux les plus élevés sont ceux de 3 ans (7,68 %) et 2 ans (7,69 %) et les plus faibles taux sont relatifs aux titres de maturité de 11 ans (5,67 %) et 12 ans (5,68 %).



Source : UMOA-Titres, [30/12/2024]

Le service de la dette intérieure payé en 2024 est ressorti à 652,0 milliards de FCFA sur une prévision de 545,9 milliards de FCFA. Il est constitué de 509,2 milliards de FCFA au titre du capital et de 142,8 milliards de FCFA en termes d'intérêts.

Le service de la dette en 2024 est dominé par les échéances des titres publics, chiffrées à 642,37 milliards de FCFA dont 502,1 milliards de FCFA au titre du principal et 140,2 milliards FCFA pour les intérêts. Le service payé au titre des crédits est de 9,6 milliards de FCFA constitué respectivement de 7,03 milliards de FCFA au titre du capital et de 2,6 milliards de FCFA d'intérêts.

Tableau 19		Le service de la dette intérieure au 31 décembre 2024							
Situation à décembre N (Millions de FCFA)	Banques commerciales et autres institutions financières			Titres publics			Total		
	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total
Service dû	nd	nd	36,6	nd	nd	509,3	nd	nd	545,9
Service payé	7,0	2,6	9,6	502,1	140,2	642,4	509,2	142,8	652,0

Source : DGTP Service dû : Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2023, février 2024. Service payé : Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, avril 2025

En termes de réalisation par rapport aux prévisions, le service des titres publics a été assuré au-delà des attentes. En effet, le service payé a atteint 126,1 % de la prévision. En valeur nominale, c'est 133,1 milliards de FCFA qui ont été remboursés de plus que le niveau prévisionnel. S'agissant des crédits, le taux d'apurement est ressorti à 26,3 %.

4.3. DETTE EXTÉRIEURE

La dette extérieure est composée des prêts multilatéraux, bilatéraux et des prêts commerciaux. Ressortie à 1 785,2 milliards de FCFA en 2024 et représentant 27,6 % du PIB nominal, la dette extérieure est constituée en grande partie par les prêts multilatéraux. Ces derniers représentent 63,2% de la dette extérieure et 17,5% du PIB. En valeur nominale, les prêts multilatéraux sont ressortis en 2024 à 1 127,7 milliards FCFA contre 864,0 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 30,5 %. Les prêts multilatéraux sont par ailleurs constitués de 907,2 milliards de FCFA de prêts concessionnels et 220,5 milliards de FCFA de prêts non concessionnels.

Les prêts multilatéraux sont suivis des prêts commerciaux représentant 31,8 % de la dette extérieure et 8,8 % du PIB en 2024. Par rapport à 2023, les prêts commerciaux se sont inscrits en hausse de 15,5 % pour s'établir à 567,8 milliards de FCFA.

Les prêts bilatéraux constituent la portion la plus faible de la dette extérieure, soit 5,0 % représentant 1,5 % du PIB. En valeur nominale, les prêts bilatéraux sont passées de 76,0 milliards de FCFA en 2023 à 89,7 milliards de FCFA, soit un accroissement de 18,1 %. Une partie de prêts bilatéraux est issue des partenaires qui constituent le Club de Paris.

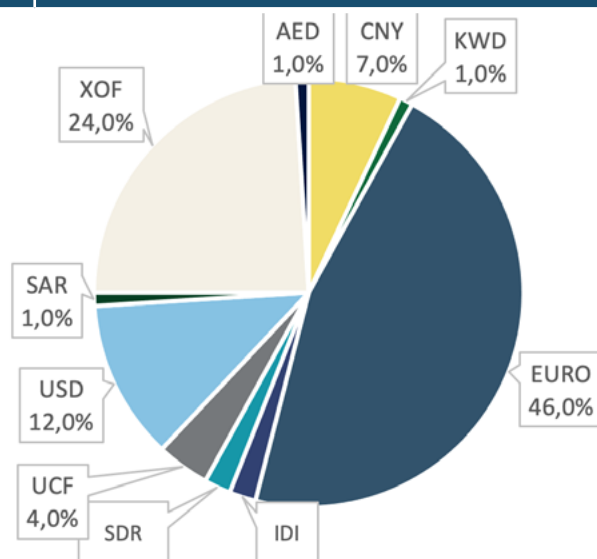
Tableau 20	Composition de la dette extérieure							
(en milliards de FCFA)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	% de la dette extérieure en 2024	% du PIB en 2024
Prêts multilatéraux	331,7	478,4	520,6	759,6	864,0	1 127,7	63,2	17,5
Prêts bilatéraux	32,3	35,6	47,1	59,7	76,0	89,7	5,0	1,4
Club de Paris	5,9	6,2	12,0	21,7	29,1	nd		
Non Paris	26,3	29,6	35,1	37,7	46,9	nd		
Non-Souverain	387,3	467,2	496,3	476,8	491,7	567,8	31,8	8,8
Total	751,3	981,3	1 064,0	1 296,1	1 431,7	1 785,2	100,0	27,6

Source : DGTCP, Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, avril 2025. *FMI, country report No. 25/005, 04 mars 2025

La composition de la dette extérieure montre que cette dernière est moins exposée au risque de change. En effet, elle est composée de 46,0 % de dettes libellées en Euro et 24,0 % de dettes en FCFA, soit 70 % de dette non fluctuante.

La dette exposée aux fluctuations de taux de change représente ainsi 30 % du portefeuille de la dette extérieure. Elle est dominée par la dette libellée en dollar américain (12,0 %) et en yuan (7,0 %).

Figure 7 Ventilation de la dette extérieure en devises au 31 décembre 2024



Source : DGTCP, Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, avril 2025

Situation des paiements de la dette extérieure

Le service de la dette extérieure en 2024 a atteint 145,2 milliards de FCFA sur une prévision de 153,4 milliards de FCFA. Il est composé de 113,3 milliards de FCFA au titre du capital et de 31,9 milliards de FCFA en termes d'intérêts.

Le service de la dette est dominé par celui de la dette commerciale qui est ressorti à 83,5 milliards de FCFA. Il est suivi du service de la dette multilatérale d'un montant de 56,0 milliards de FCFA et de 5,7 milliards de FCFA pour la dette bilatérale.

En termes de réalisation par rapport aux prévisions, le service de la dette extérieure a été exécuté à hauteur de 94,6 %. Les services de la dette commerciale, de la dette multilatérale et de la dette bilatérale ont été exécutés respectivement à un taux de 97,1 %, 95,0 % et 67 %.

Tableau 21	Service de la dette extérieure (Milliards de FCFA)											
Situation à fin décembre 2024	Multilatérale			Bilatérale			Banques Commerciales et autres institutions financières			Total		
	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total	Capital	Intérêt	Total
Service dû	49,5	9,4	58,9	7,1	1,4	8,5	71,2	14,8	86,0	127,8	25,6	153,4
Service payé	46,0	9,9	56,0	3,8	2,0	5,7	63,5	20,0	83,5	113,3	31,9	145,2

Source : DGTP : service dû : Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2023, février 2024, Service payé : Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2024, avril 2025.

4.4. VIABILITÉ ET SOUTENABILITÉ DE LA DETTE

Viabilité de la dette selon la Banque Mondiale et le FMI

Le Cadre de Viabilité de la Dette (CVD)²⁶ analyse à la fois la dette extérieure et la dette totale du secteur public²⁷.

Dans l'analyse de la soutenabilité de la dette du Togo, la dette publique comprend la dette de l'administration centrale et des entités publiques.

Le modèle utilisé dans le cadre de l'analyse du cadre de viabilité signale un risque modéré de surendettement extérieur et de surendettement de la dette globale pour le Togo.

Le risque de surendettement extérieur modéré est retenu du fait que les indicateurs de la dette extérieure restent inférieurs à leurs seuils respectifs dans le scénario de référence, bien que le ratio service de la dette extérieure/recettes soit proche de son seuil en 2025 et 2026. Les deux indicateurs de la VA de la dette extérieure devraient régulièrement diminuer sur la période de projection et rester très en deçà de leurs seuils respectifs dans le scénario de référence et dans les scénarios des tests de résistance. La VA de la dette extérieure devrait diminuer, passant de 23,8 % du PIB en 2025 à 17,7 % du PIB d'ici 2030. Le ratio prévisionnel VA de la dette extérieure rapporté aux exportations passe de 93,3 % en 2025 à 68,4 % d'ici 2030. Les deux indicateurs du service de la dette (en pourcentage des exportations et des recettes) demeurent élevés en 2025 et 2026, en raison du remboursement de l'emprunt commercial à court terme en 2025 et de l'échéance de la garantie de la MIGA en 2026. Leur niveau demeure toutefois en dessous du seuil. Le ratio service de la dette/recettes est très proche de son seuil de 23 % en 2025 (22,7 %) et 2026 (22,4). Les deux indicateurs s'améliorent par la suite, grâce à l'assainissement des finances publiques et à la croissance des exportations.

L'application des tests de résistance normalisés produisent un dépassement ponctuel du seuil de l'indicateur service de la dette extérieure/recettes, mais tous les autres indicateurs restent inférieurs à leurs seuils respectifs. Tous les indicateurs augmenteraient en 2025 et 2026 dans les tests de résistance avant de baisser par la suite, à des niveaux plus élevés que dans le scénario de référence. Le ratio service de la dette extérieure/recettes reste légèrement inférieur à son seuil dans les tests de résistance sur la dépréciation et les chocs combinés en 2025, mais il le dépasse en 2026, avant de passer au-dessous pour le reste de la période. Ces résultats soulignent la nécessité de gérer les pressions sur la liquidité à court terme, de poursuivre la mobilisation des recettes et de soutenir la croissance des exportations.

²⁶ Première revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit — analyse de viabilité de la dette, Décembre 2024. . Page 82

²⁷ un taux d'actualisation de 5 % est utilisé pour calculer la valeur actualisée de la dette extérieure. Pour mesurer la viabilité de la dette, les indicateurs d'endettement sont comparés aux seuils indicatifs sur une période de projection.

Une dépréciation ponctuelle aurait l'impact le plus marqué sur les ratios VA de la dette/PIB et service de la dette/recettes. Cependant, ce risque est modéré, car environ 70 % de la dette extérieure est libellée en euros (y compris la garantie de la MIGA) et en francs CFA (principalement de la dette auprès de la BOAD), le franc CFA étant arrimé à l'euro.

Le risque de surendettement modéré de la dette globale se justifie par le fait que le ratio d'endettement global est inférieur à son repère sur toute la période de projection dans le scénario de référence sous l'effet du rééquilibrage budgétaire et de la part plus élevée de dette extérieure concessionnelle. Le maintien d'une croissance vigoureuse, le respect du programme de rééquilibrage budgétaire et des niveaux toujours élevés de financement concessionnel permettraient d'abaisser encore ce ratio à 38,8 % du PIB à l'horizon 2035.

Les autres indicateurs de la dette, notamment la dette publique rapportée au PIB et le service de la dette publique rapporté aux recettes fiscales s'inscriront globalement dans une tendance baissière

Tableau 22		Tableau récapitulatif des indicateurs de viabilité de la dette							
Libellé	Seuils	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2030	2045
Viabilité de la dette publique									
VA Dette publique/PIB (en %)	<70	60,6	63,2	60,0	57,0	54,0	50,9	47,6	27,2
VA Dette publique /Recettes (en %)	N/A	305,4	332,7	319,0	308,7	284,7	262,1	235,3	114,1
Service Dette publique /Recettes (en %)	N/A	65,6	72,9	75,8	69,7	52,6	59,3	36,3	15,8
Viabilité de la dette extérieure									
VA Dette Extérieure/PIB (en %)	<55	20	22	23,8	21,5	20,7	19,4	17,7	18,7
VA Dette Extérieure/Exportations (en %)	<240	78,4	86,1	93,3	84,3	80,6	75,2	68,4	74,4
Service Dette Extérieure / Exportations (en %)	<21	7,7	10,0	14,8	15,0	8,1	9,1	5,9	5,9
Service Dette Extérieure/Recettes (en %)	<23	12	15,0	22,7	22,4	11,9	12,9	8,0	6,3

Source: IMF, Country report 25/178, juillet 2025

Les autorités togolaises souscrivent au constat d'un risque modéré de surendettement global mais s'interrogent sur l'application d'un élément d'appréciation, qui relève le risque de surendettement extérieur à « modéré » alors qu'il ressort mécaniquement à « faible ». Elles estiment que les risques découlant de la dette libellée en monnaie nationale sont déjà pris en compte dans l'évaluation des risques globaux de surendettement et ne considèrent pas que ces risques devraient servir à justifier le recours à un élément d'appréciation sur la dette extérieure. Cela dit, elles acceptent de continuer à travailler avec les services du FMI pour mieux déterminer la résidence des détenteurs de créances libellées en monnaie nationale afin de réduire l'incertitude qui a donné lieu au recours à un élément d'appréciation.

4.5. STRATÉGIE D'ENDETTEMENT²⁸

L'endettement et la gestion de la dette publique au Togo sont régis par des textes de portée internationale, communautaire et nationale.

Les textes internationaux sont élaborés par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI). Ils constituent une référence réglementaire internationale en matière de gestion de la dette publique. Sur le plan communautaire, deux Règlements et trois instructions encadrent la gestion de la dette publique²⁹. Sur le plan national, la gestion de la dette est régie par la loi organique n°2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances et les lois de finances annuelles.

Le profil de la dette existante à fin 2024 révèle un risque de refinancement en raison de la concentration des échéances des engagements contractés sur le marché régional. Ce profil, couplé aux besoins de financement issus du cadrage budgétaire 2024-2026, nécessite la formulation d'une stratégie pour la mobilisation de ressources à moindre coût, offrant des maturités plus longues, et avec un niveau de risque acceptable sans générer un dysfonctionnement dans la gestion de la trésorerie de l'Etat.

La stratégie optimale retenue est en phase avec les orientations stratégiques du gouvernement. Elle permettra le financement adéquat des projets inscrits au Programme d'Investissements Publics (PIP) et s'appuiera au-delà des financements purement concessionnels (FMI entre autres) sur de la dette levée sur le marché régional à des maturités comprises entre 1 et 10 ans, et sur d'autres emprunts commerciaux bénéficiant de mécanismes de rehaussement de crédits. De même, si les conditions de marché le permettent, l'Etat souscrira à une obligation internationale, idéalement à composante Environnementale, Sociale et de Genre (ESG) et sur l'utilisation de la garantie de la MIGA pour les importations stratégiques de court terme.

La présente stratégie priorise l'augmentation de la dette extérieure et met l'accent sur la mobilisation de ressources concessionnelles afin de réduire davantage le risque de refinancement et de rallonger la maturité du portefeuille. Cette dernière passera de 6,7 ans en 2024 à 8,1 ans à fin 2026. Le taux d'intérêt implicite du portefeuille devrait se situer à 4,4 % à fin 2026 contre 4,1 % à fin 2024. La dette extérieure représenterait 54,9 % du portefeuille en 2026 contre 42,3% en 2024.

En somme, les indicateurs de coût et de risques découlant de cette stratégie seraient nettement meilleurs à l'horizon 2026 que la situation à fin 2024. La possibilité d'une gestion plus active des titres (rachat, échange) est également en phase avec cette stratégie.

Le Togo devra poursuivre la mise en œuvre des réformes et améliorer la qualité de ses politiques et institutions pour bénéficier des prêts hautement concessionnels de l'IDA20³⁰ de maturité allant jusqu'à 50 ans sur la période 2023-2025 et des facilités du guichet FAD16³¹, ainsi que des dons auprès d'autres partenaires pour la consolidation de la relance économique. De même, en lien avec la facilité élargie de crédit en cours avec le FMI, le pays sera doté d'un financement de 293,6 millions de DTS (environ 390 millions de USD) sur une période de 42 mois. Deux tranches d'un montant total de 77,51 milliards de FCFA, ont été déjà décaissées en 2024³².

28 Stratégie d'endettement à moyen terme 2024-2026 actualisée. 18 avril 2025. Ministère de l'Economie et des Finances

29 le règlement n°09/2007/CM/UEMOA du 04 juillet 2007 portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les Etats membres ; le règlement n°06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013 sur les bons et obligations du trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres ; l'instruction n°011-09-2015 relative aux procédures de vente aux enchères des bons et obligations du trésor, l'instruction n°012-09-2015 du 11 septembre 2015 relative à l'enregistrement et à la circulation des bons et obligations du trésor émis par voie d'adjudication avec le concours de l'agence UMOA-Titres et l'instruction n°063/CREPMF/2020 du 25 mars 2020 relative aux émissions de titres publics sur le marché financier régional de l'UMOA.

30 IDA-20, ou 20e reconstitution des ressources de l'Association Internationale de Développement, est un programme de financement de la Banque mondiale axé sur la "reconstruction en mieux" des pays les plus pauvres après la crise, en particulier après la pandémie de COVID-19. Il vise à favoriser une reprise résiliente et à soutenir la transformation économique de ces pays, en mettant l'accent sur le développement durable, la croissance verte et l'inclusion. Le cycle IDA-20 couvre la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025

31 Le FAD-16, ou Seizième reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, est une période de financement de trois ans (2023-2025) pour les pays africains à faible revenu, gérée par la Banque Africaine de Développement (BAD). Il s'agit du guichet concessionnel de la BAD, qui octroie des dons, des prêts à des conditions favorables et des garanties à ces pays. Les priorités du FAD-16 incluent le développement d'infrastructures durables, la gouvernance, le renforcement des capacités et la gestion de la dette.

32 Stratégie d'endettement à moyen terme 2024-2026 actualisée. 18 avril 2025, Page 28.

Le Gouvernement continuera de mobiliser des ressources auprès des créanciers extérieurs multilatéraux. Il fera également recours aux créanciers semi-concessionnels et autres bailleurs dont les projets sont en cours d'exécution ou inscrits dans la feuille de route gouvernementale.

La présente stratégie ne permettrait pas de réduire totalement le risque de refinancement lié à la dette intérieure car l'allongement des maturités reste progressif. Une gestion plus active de la dette par le Trésor public à travers les mécanismes de rachat et d'échange de titres permettra de maîtriser le risque de refinancement au-delà de 2026. Le rachat interviendra quand le Trésor aura des excédents de trésorerie.

Le besoin de financement pour l'année 2025³³ est estimé à 902,5 milliards de FCFA, soit 13,7 % du PIB. Ce besoin de financement est déterminé sur la base des projections du cadrage macro budgétaire établies par les autorités, qui dégagent un déficit primaire en 2025 de 24,9 milliards de FCFA représentant 0,4 % du PIB et un déficit budgétaire à hauteur de 2,9 % du PIB. Les charges d'intérêt représenteraient 2,5 % du PIB en 2025.

La stratégie optimale retenue est soumise aux chocs de taux de change ou d'intérêt sur les paiements futurs de service de la dette, lesquels vont affecter ces indicateurs de coût à moyen terme. Les résultats obtenus montrent que le service de la dette extérieure augmenterait significativement de 11,3 % et 9,4 % respectivement en 2025 et 2026 par rapport au scénario de référence en cas de choc extrême (30% de dépréciation du FCFA par rapport au dollar US). Les autres indicateurs subiraient également des évolutions négatives en fonction de l'ampleur des chocs.

³³ Stratégie d'endettement à moyen terme 2024-2026 actualisée. 18 avril 2025



5. FACTEURS DE RISQUE

5.1. RISQUES POLITIQUES ET SÉCURITAIRES

Le risque politique au Togo est fortement lié au manque de consensus dans la gestion des dossiers socio-politiques. Depuis le 6 mai 2024, le pays a opté pour un régime parlementaire suivi de l'élection des sénateurs le 15 février 2025. La mise en place du Sénat constitue la dernière étape avant la mise en application de la nouvelle Constitution. Bien que plusieurs partis de l'opposition aient boycotté l'élection sénatoriale, car contestant la nouvelle Constitution, la situation socio-politique est demeurée calme. Le renforcement du dialogue social et la promotion du dialogue politique devraient contribuer à atténuer les tensions sociopolitiques et à maintenir la stabilité politique.

La situation sécuritaire au nord Togo est toujours marquée par des incursions des groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'État islamique, du fait de la porosité de la frontière avec le Burkina Faso. Pour juguler l'insécurité, la région des Savanes a été mise sous état d'urgence depuis les premières attaques de 2022. De même, l'Etat a lancé, en début de l'année 2022, un plan d'urgence de 259 milliards FCFA destiné à la construction des infrastructures sociales et économiques. Outre la menace sécuritaire, la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée et le développement du grand banditisme en particulier dans les zones de marché et le front de mer subsistent également au Togo. L'escalade des risques sécuritaires pourrait entraîner des dépenses d'investissement liées à la sécurité plus élevées que prévu, et donc ralentir les efforts de consolidation budgétaire.

5.2. RISQUES SOCIAUX

Avec l'avènement de la Covid -9 et le conflit russo-ukrainien, les autorités togolaises avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont mis en place plusieurs programmes de soutien aux ménages démunis afin de limiter les risques sociaux qui pèsent sur eux. Par ailleurs, le marché de l'emploi est caractérisé par un fort taux de sous-emploi qui s'explique par un système éducatif orienté vers des formations peu professionnalisantes. La précarité de l'emploi des jeunes et leur vulnérabilité pourraient être à l'origine des mouvements sociaux tels que les manifestations de rues.

Par ailleurs, la couverture de la protection sociale dans le pays reste très limitée en raison du fait qu'elle ne concerne que les agents de l'administration publique et les salariés du secteur privé formel³⁴. La généralisation de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) à l'ensemble de la population depuis octobre 2024 et les efforts de mise en place des infrastructures sanitaires devraient participer à renforcer la protection sociale de la population.

³⁴ Selon les estimations de l'OIT seuls 23 % de la population du Togo est couverte par au moins une prestation de protection sociale. Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022. 2021

5.3. RISQUES MACROÉCONOMIQUES

Les principaux risques macroéconomiques auxquels fait face le pays sont la volatilité des cours des matières premières exportées et importées, le déficit de la pluviométrie, les attaques parasitaires des cultures, les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles, le faible niveau d'exécution des investissements publics et privés et la baisse des exportations. L'économie togolaise demeure aussi vulnérable aux chocs exogènes notamment le conflit russo-ukrainien et la guerre au Moyen-Orient qui ont induit une flambée des prix des produits pétroliers et de première nécessité.

Les mesures d'atténuation des risques macroéconomiques sont notamment : la poursuite de diversification de la base des matières premières exportées, la promotion des chaînes de valeurs basées sur la maîtrise de l'eau, le renforcement de la gestion des bassins hydriques, l'intensification de la recherche phytosanitaire en vue d'anticiper les attaques des cultures, le renforcement et l'élargissement de la production locale et la promotion de sa consommation, la promotion des unités de transformation des matières premières et la poursuite de l'amélioration du climat des affaires.

5.4. RISQUES CONCERNANT LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Les recettes intérieures du Togo connaissent un accroissement d'année en année, cependant plusieurs facteurs internes et externes continuent d'entraver l'atteinte des performances escomptées. Parmi ces facteurs, il y a le conflit russo-ukrainien et la guerre au Moyen-Orient avec leurs conséquences sur les prix des produits de grande consommation, la prépondérance de l'économie informelle, le développement et la croissance des activités de l'économie numérique, la porosité des frontières favorable à la contrebande, l'incivisme fiscal, la récurrence des pratiques d'évasion, de fraude et d'optimisation fiscales, la forte concurrence des pays voisins notamment sur le plan portuaire et l'importance des dépenses fiscales. La promotion du civisme fiscal, la poursuite des efforts de formalisation du secteur informel, le développement d'une stratégie de fiscalisation des activités numériques et le renforcement des capacités de l'administration fiscale devraient limiter quelque peu les risques liés à la mobilisation des recettes fiscales.

La mobilisation des ressources extérieures est parfois affectée par une faible maîtrise des procédures de décaissement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) par les acteurs nationaux et d'autre part, par la lourdeur des procédures de passation des marchés. L'atténuation de ces risques sera favorisée par le renforcement de capacités des acteurs de la chaîne des dépenses publiques.

Par ailleurs, le Togo est moins exposé aux risques liés au portefeuille de la dette publique notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et ceux pesant sur le portefeuille de la dette car 70% de la dette est libellée en Euro et en FCFA en 2024. De plus, la Facilité Elargie de Crédit en cours avec le FMI contribue à renforcer la confiance des PTF dont plusieurs ont annoncé des financements pour soutenir l'économie togolaise dans plusieurs domaines spécifiques.

5.5. RISQUES SANITAIRES

Le Togo reste exposé à des menaces sanitaires en raison notamment de la survenance épisodique de certaines épidémies telles que Ebola, le virus de Marburg, la variole du singe, la fièvre lassa, les méningites ou encore la Covid-19. Le pays reste également confronté à certaines maladies contagieuses telles que le VIH/SIDA et la tuberculose, et non contagieuses telles que le paludisme, le diabète et l'hypertension artérielle.

La poursuite de la sensibilisation sur le respect des mesures d'hygiène sanitaire, la pérennisation de la lutte contre les maladies épidémiologiques et le renforcement de la surveillance des frontières permettraient d'atténuer les risques sanitaires.

5.6. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

L'agriculture togolaise dépend fortement de la pluviométrie. De plus, le pays dispose d'une faible capacité d'adaptation aux changements climatiques. Par ailleurs, plusieurs risques liés au climat et à l'environnement sont omniprésents. Il s'agit de la sécheresse, des inondations, de l'érosion côtière, la hausse de la température, la perte de la biodiversité et à la déforestation. La réalisation de ces événements entraîne notamment la baisse de la production agricole, la destruction de la faune et de la flore, des infrastructures ainsi que des habitations, l'apparition de plusieurs maladies associées aux eaux stagnantes et à la contamination de l'eau consommée.

Le programme de reboisement 2017-2030 et le programme de gestion du littoral ouest-africain en cours devraient contribuer à limiter l'impact des risques environnementaux et sanitaires.

6. ANNEXES

6.1. CROISSANCE RÉELLE DU PIB DÉTAILLÉE PAR SECTEUR

Libellé (Croissance réelle en %)	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)
Secteur primaire	5,6	3,3	0,0	5,6	5,4	6,0
Pêche et aquaculture	0,6	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6
Agriculture Elevage, chasse sylviculture et exploitation forestière	5,8	-0,1	4,2	5,0	6,2	5,7
Secteur secondaire	-1,6	3,9	9,2	5,8	7,4	7,6
Activités Extractives	-18,1	50,2	9,3	-4,1	-0,1	25,5
Industrie Agro-Alimentaire	5,7	4,6	8,6	-0,3	8,3	2,2
Autres industries manufacturières	-1,5	20,3	-10,3	15,5	5,7	-1,5
Electricité eau	1,1	-19,6	7,1	3,9	2,3	-13,2
BTP	-13,1	-2,0	55,1	4,1	12,5	44,7
Secteur tertiaire	6,7	0,5	-0,4	8,4	2,6	5,7
Commerce	-5,4	7,8	1,2	15,1	9,8	16,0
Restaurants et hôtels	1,5	-5,3	7,9	-1,6	1,2	-8,6
Transports	5,9	1,3	14,0	6,4	-1,4	2,0
Postes et télécommunications	22,3	-13,7	-3,7	31,9	23,8	11,4
Banques et Organisations financières	-3,7	6,9	-1,9	19,5	-6,3	16,5
Administration publique et sécurité sociale	3,4	5,7	3,3	15,2	4,9	-8,9
Éducation	4,4	-2,5	3,6	1,5	3,1	-0,4
Santé et action sociale	0,0	-1,5	-10,9	9,3	14,1	20,7
Autres services	10,0	4,4	-3,3	-1,2	4,0	5,2
PIB aux coûts des facteurs	4,1	1,8	3,2	7,3	6,0	5,9
Impôts et taxes nets des subventions	14,7	5,0	23,3	-0,9	8,0	12,0
Croissance du PIB réel (%)	4,9	2,0	5,3	6,3	6,2	6,5

Source : INSEED-DGEAE, Cadrage septembre 2025.

6.2. STRUCTURE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT NOMINAL (EN %)

Libellé (Structure en % du PIB)	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (e)
Secteur primaire	19,5	19,4	20,6	21,2	21,0	21,2
Agriculture Elevage, chasse sylviculture et exploitation forestière	18,8	18,9	20,1	20,7	20,7	20,8
Pêche et aquaculture	0,6	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6
Secteur secondaire	19,3	20,4	20,0	21,2	20,8	20,4
Activités Extractives	0,8	1,2	1,3	3,3	2,6	2,3
Industrie Agro-Alimentaire	5,7	5,9	6,0	6,1	6,2	6,1
Autres industries manufacturières	8,3	8,6	7,2	6,3	7,0	6,7
Électricité eau	2,2	2,3	2,1	1,4	0,5	0,5
BTP	2,3	2,4	3,3	4,2	4,5	4,9
Secteur secondaire	51,2	52,0	49,7	48,8	48,8	49,2
Commerce	5,8	6,1	5,9	6,9	7,2	7,5
Restaurants et hôtels	2,3	2,1	2,1	1,7	1,6	1,5
Transports	7,7	7,8	8,6	8,3	8,0	7,8
Postes et télécommunications	5,4	4,9	4,6	5,1	5,7	6,3
Banques et organisations financiers	2,7	2,8	2,6	2,9	2,5	2,7
Administration publique et sécurité sociale	6	6	6	6	6	6
Éducation	5	5	5	4	4	4
Santé et action sociale	2	2	1	1	1	2
Autres services	14	15	13	12	12	12
PIB aux coûts des facteurs	90,1	91,8	90,3	91,2	90,6	90,7
Impôts et taxes nets des Subventions	9,9	8,2	9,7	8,8	9,4	9,3
Total PIB	100	100	100	100	100	100

Source : INSEED-DGEAE, -DGEAE, Cadrage septembre 2025

6.3 DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU PAYS PAR VOIE D'ADJUDICATION DE 2019 À 2024

Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	Montants émis (Millions de FCFA)	RMP* (en %)
OAT	TG0000001460	60	06/12/2024	7 389	7,06
BAT	TG0000002948	6	06/12/2024	4 257	6,6
OAT	TG0000002914	36	30/09/2024	2 310	8,09
BAT	TG0000002963	12	30/09/2024	6 680	7,48
BAT	TG0000002971	6	30/09/2024	1 515	7,31
BAT	TG0000002955	3	06/09/2024	28 393	6,81
OAT	TG0000002633	60	22/08/2024	902	7,8
OAT	TG0000002914	36	22/08/2024	16 249	7,58
BAT	TG0000002948	6	22/08/2024	12 300	6,89
OAT	TG0000002633	60	09/08/2024	5 435	7,83
BAT	TG0000002930	12	09/08/2024	23 242	7,75
BAT	TG0000002922	6	09/08/2024	4 116	6,72
BAT	TG0000002914	3	09/08/2024	6 200	8,07
OAT	TG0000002633	60	26/07/2024	2 200	7,8
OAT	TG0000002914	36	26/07/2024	11 300	7,69
BAT	TG0000003003	12	26/07/2024	18 600	7,48
OAT	TG0000002633	60	12/07/2024	1 600	7,84
OAT	TG0000002864	36	12/07/2024	11 200	7,95
BAT	TG0000002906	12	12/07/2024	17 500	7,72
OAT	TG0000002633	60	24/06/2024	309	7,84
OAT	TG0000002864	36	24/06/2024	5 601	7,92
BAT	TG0000002898	12	24/06/2024	26 202	7,66
BAT	--	12	24/06/2024	6 118	7,65
OAT	TG0000002633	60	07/06/2024	4 600	7,8

OAT	TG0000002864	36	07/06/2024	--	--
BAT	TG0000002872	6	07/06/2024	32 300	6,78
OAT	TG0000002633	60	24/05/2024	6 800	7,7
OAT	TG0000002823	36	24/05/2024	21 900	7,87
BAT	TG0000002856	6	24/05/2024	9 800	6,91
OAT	TG0000002823	36	10/05/2024	15 300	7,94
OAT	TG0000002849	12	10/05/2024	--	--
BAT	TG0000002831	3	10/05/2024	17 700	6,6
OAT	TG0000002823	36	26/04/2024	11 900	7,91
BAT	TG0000002815	12	26/04/2024	21 000	7,65
OAT	TG0000002633	60	12/04/2024	5 417	7,8
BAT	TG0000002807	12	12/04/2024	22 544	7,6
BAT	TG0000002799	3	12/04/2024	5 039	6,6
OAT	TG0000002617	3	15/03/2024	12 562	8,4
BAT	TG0000002724	12	15/03/2024	10 107	7,59
OAT	TG0000002633	60	15/03/2024	1 105	7,47
BAT	TG0000002716	12	15/03/2024	28 870	7,57
OAT	TG0000002617	36	15/03/2024	4 509	7,89
BAT	TG0000002716	12	15/03/2024	10 466	7,52
BAT	TG0000002724	12	15/03/2024	28 682	7,63
OAT	TG0000002617	36	01/03/2024	24 858	7,43
BAT	TG0000002716	12	01/03/2024	10 455	7,42
BAT	TG0000002708	6	01/03/2024	3 187	7,01
OAT	TG0000002617	36	16/02/2024	6 107	7,56
BAT	TG0000002690	3	16/02/2024	21 393	6,62

OAT	TG00000002633	60	02/02/2024	4 030	7,7
BAT	TG00000002625	12	02/02/2024	26 515	7,69
OAT	TG00000002617	36	22/01/2024	--	--
BAT	TG00000002609	3	22/01/2024	27 500	6,64
BAT	TG00000002591	12	12/01/2024	7 539	7,76
BAT	TG00000002583	3	12/01/2024	18 050	6,64
OAT	TG00000002575	60	25/09/2023	37 932	7,69
OAT	TG00000002567	36	25/09/2023	72 068	7,59
BAT	TG00000002559	12	25/09/2023	--	0
BAT	TG00000002139	2	15/09/2023	5 000	3,02
BAT	TG00000002104	1,5	15/09/2023	17 122	2,95
BAT	TG00000002088	1	15/09/2023	5 000	2,35
OAT	TG00000002252	59	15/09/2023	7 109	7,74
OAT	TG00000002245	35	15/09/2023	1 558	7,99
OAT	TG00000002245	34	15/09/2023	16 756	7,99
BAT	TG00000002542	12	15/09/2023	10 242	7,53
BAT	TG00000002542	12	15/09/2023	8 135	7,46
OAT	TG00000002245	35	01/09/2023	2 000	7,9887
BAT	TG0000000002534	12	01/09/2023	15 511	7,2444
OAT	TG00000002252	60	25/08/2023	5 672	7,56
OAT	TG00000002245	36	25/08/2023	-	0
BAT	TG00000002526	12	25/08/2023	17 769	7,77
OAT	TG00000002252	60	11/08/2023	5 300	7,6
OAT	TG00000002245	36	11/08/2023	9 131	7,83
BAT	TG00000002518	12	11/08/2023	23 979	7,76

OAT	TG0000002252	60	27/07/2023	4 103	7,46
OAT	TG0000002245	36	27/07/2023	13 019	7,82
BAT	TG0000002229	6	27/07/2023	19 873	7,24
OAT	TG0000002146	60	14/07/2023	12 120	7,45
OAT	TG0000002120	36	14/07/2023	2 325	7,48
BAT	TG0000002211	6	14/07/2023	2 000	6,99
OAT	TG0000002203	60	27/06/2023	13 960	7,2
OAT	TG0000002195	36	27/06/2023	77 855	7,58
BAT	TG0000002187	12	27/06/2023	18 185	6,9
OAT	TG0000002146	60	16/06/2023	2 641	7,44
OAT	TG0000002120	36	16/06/2023	3 009	7,83
BAT	TG0000002161	12	16/06/2023	25 117	7,69
OAT	TG0000002146	60	02/06/2023	1 122	7,19
OAT	TG0000002120	36	02/06/2023	4 073	7,63
BAT	TG0000002153	6	02/06/2023	26 339	7,25
OAT	TG0000002146	60	19/05/2023	6 275	7,14
OAT	TG0000002120	36	19/05/2023	4 212	7,43
BAT	TG0000002139	6	19/05/2023	20 789	7,46
OAT	TG0000002120	36	05/05/2023	7 589	7,12
BAT	TG0000002112	12	05/05/2023	--	--
BAT	TG0000002104	6	05/05/2023	25 411	7,04
OAT	TG0000002062	60	24/04/2023	--	--
OAT	TG0000002054	36	24/04/2023	7 000	6,69
BAT	TG0000002096	6	24/04/2023	26 000	6,59
OAT	TG0000002062	60	07/04/2023	11 431	7,03

OAT	TG0000002054	36	07/04/2023	1 618	7,29
BAT	TG0000002088	6	07/04/2023	19 015	6,88
OAT	TG0000002062	60	24/03/2023	1 417	6,87
OAT	TG0000002054	36	24/03/2023	100	6,84
BAT	TG0000002047	12	24/03/2023	7 060	6,31
OAT	TG0000001965	60	10/03/2023	4 456	6,76
BAT	TG0000002039	3	10/03/2023	5 225	5,41
OAT	TG0000002021	60	24/02/2023	1 036	6,77
OAT	TG0000002013	36	24/02/2023	6 589	7,14
BAT	TG0000002005	12	24/02/2023	6 500	5,34
OAT	TG0000001999	60	10/02/2023	9 692	6,44
OAT	TG0000001981	36	10/02/2023	10 007	6,3
BAT	TG0000001973	3	10/02/2023	15 100	3,91
OAT	TG0000001965	60	27/01/2023	11 259	6,13
OAT	TG0000001957	36	27/01/2023	2 950	6
BAT	TG0000001940	6	27/01/2023	16 000	3,75
OAT	TG0000001932	84	13/01/2023	4 550	6,14
OAT	TG0000001924	36	13/01/2023	11 523	5,59
OAT	TG0000001908	120	11/11/2022	4 630	6,04
OAT	TG0000001916	36	11/11/2022	28 370	5,44
OAT	TG0000001882	84	14/10/2022	10 006	5,96
OAT	TG0000001874	60	14/10/2022	22 994	5,81
OAT	TG0000001882	84	02/09/2022	10 000	5,94
OAT	TG0000001874	60	02/09/2022	23 000	5,82
OAT	TG0000001882	84	19/08/2022	--	--

OAT	TG0000001874	60	19/08/2022	33 000	5,82
OAT	TG0000001874	60	05/08/2022	25 000	5,76
OAT	TG0000001858	120	08/07/2022	10 000	6,13
OAT	TG0000001866	60	08/07/2022	20 000	5,79
OAT	TG0000001809	84	24/06/2022	6 251	5,93
OAT	TG0000001841	36	24/06/2022	18 750	5,23
OAT	TG0000001841	36	10/06/2022	25 000	4,98
OAT	TG0000001825	180	27/05/2022	11 000	6,19
OAT	TG0000001817	120	29/04/2022	33 000	5,87
OAT	TG0000001809	84	15/04/2022	32 000	5,79
OAT	TG0000001791	60	18/03/2022	30 000	4,92
OAT	TG0000001775	180	04/03/2022	30 000	6,05
OAT	TG0000001759	120	04/02/2022	35 000	5,78
OAT	TG0000001742	84	21/01/2022	37 000	4,96
BAT	TG0000001734	6	07/01/2022	27 500	2,79
OAT	TG0000001718	180	19/11/2021	55 000	6,22
OAT	TG0000001692	120	17/09/2021	49 500	5,66
OAT	TG0000001700	84	17/09/2021	16 500	5,39
OAT	TG0000001684	120	20/08/2021	27 500	6,02
OAT	TG0000001676	120	23/07/2021	27 500	6,15
OAT	TG0000001619	84	11/06/2021	27 500	5,9
OAT	TG0000001577	60	28/05/2021	27 500	5,66
OAT	TG0000001593	84	21/05/2021	22 000	5,95
OAT	TG0000001577	60	30/04/2021	22 000	5,69
OAT	TG0000001544	120	16/04/2021	58 737	6,32

OAT	TG0000001569	84	16/04/2021	15 513	6,09
OAT	TG0000001551	60	16/04/2021	8 250	5,78
OAT	TG0000001536	84	19/03/2021	22 000	6,22
OAT	TG0000001510	60	05/03/2021	26 300	5,99
OAT	TG0000001528	36	05/03/2021	13 700	5,63
OAT	TG0000001510	60	19/02/2021	22 000	6,02
OAT	TG0000001502	84	22/01/2021	40 849	6,53
OAT	TG0000001494	60	22/01/2021	22 785	6,38
OAT	TG0000001486	36	22/01/2021	24 366	6,1
BAT	TG0000001478	6	08/01/2021	27 500	4,17
OAT	TG0000001353	84	27/11/2020	12 715	6,49
OAT	TG0000001460	60	27/11/2020	9 285	6,31
OAT	TG0000001353	84	23/10/2020	24 214	6,49
OAT	TG0000001460	60	23/10/2020	3 286	6,2
OAT	TG0000001452	60	25/09/2020	27 500	6,39
OAT	TG0000001445	36	11/09/2020	27 500	6,15
OAT	TG0000001452	60	21/08/2020	20 542	6,5
OAT	TG0000001445	36	21/08/2020	12 458	6,25
BAT	TG0000001411	3	13/08/2020	70 000	2,26
OAT	TG0000001437	60	10/08/2020	3 200	6,57
OAT	TG0000001429	36	10/08/2020	24 300	6,58
OAT	TG0000001403	60	10/07/2020	1 623	6,57
OAT	TG0000001395	36	10/07/2020	31 307	6,51
BAT	TG0000001387	12	05/06/2020	21 818	5,1
BAT	TG0000001379	3	14/05/2020	108 000	2,78

OAT	TG0000001338	60	08/05/2020	16 117	6,48
OAT	TG0000001346	36	08/05/2020	22 383	6,1
BAT	TG0000001361	12	17/04/2020	22 000	5,32
OAT	TG0000001353	84	13/03/2020	12 528	6,81
OAT	TG0000001338	60	13/03/2020	10 820	6,51
OAT	TG0000001346	36	13/03/2020	31 610	6,15
OAT	TG0000001338	60	28/02/2020	27 500	6,37
OAT	TG0000001320	36	14/02/2020	27 500	6,14
OAT	TG0000001320	36	31/01/2020	27 500	6,11
BAT	TG0000001312	12	17/01/2020	27 500	5,21
OAT	TG0000001296	36	04/10/2019	22 000	6,4
OAT	TG0000001288	60	06/09/2019	22 000	6,62
OAT	TG0000001270	36	09/08/2019	22 000	6,5536
OAT	TG0000001197	60	26/07/2019	22 000	6,6826
OAT	TG0000001270	36	12/07/2019	22 000	6,5181
OAT	TG0000001254	36	28/06/2019	22 000	6,6185
BAT	TG0000001262	12	14/06/2019	15 729	6,1904
OAT	TG0000001254	36	31/05/2019	16 500	6,29
OAT	TG0000001197	60	17/05/2019	22 000	6,6157
BAT	TG0000001247	12	19/04/2019	22 000	5,97
OAT	TG0000001205	36	05/04/2019	22 000	7,1744
OAT	TG0000001197	60	08/03/2019	5 412	7,34
OAT	TG0000001205	36	08/03/2019	16 588	7,26
OAT	TG0000001064	36	22/02/2019	13 000	7,88
OAT	TG0000001189	36	08/02/2019	20 000	7,57
OAT	TG0000001171	36	25/01/2019	22 000	7,38
BAT	TG0000001163	12	10/01/2019	13 625	6,89

Source : UMOA - Titres : Table des données professionnels, janvier 2025 (*) Rendement Moyen Pondéré

6.4. DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2024

Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	RMP* (en %)	Coupon (en %)	Encours en fin 2024 (Millions de FCFA)
TG0000002922-6,72%-6 mois-09/02/25	TG0000002922	6	09/08/2024	7		4 120
TG0000002948-6,6%-6 mois-23/02/25	TG0000002948	6	06/12/2024	7		16 560
TG0000002716-7,57%-1an-02/03/25	TG0000002716	12	15/03/2024	8		39 330
TG0000002724-7,59%-1 an-16/03/25	TG0000002724	12	15/03/2024	8		38 790
TG0000002971-7,31%-6 mois -31/03/25	TG0000002971	12	30/09/2024	7		1 520
TG0000002807-7,6%- 1 an-13/04/25	TG0000002807	6	12/04/2024	8		22 540
TG0000002815-7,65%-1 an-28/04/25	TG0000002815	12	26/04/2024	8		21 000
TG0000002898-7,66%-1an-23/06/25	TG0000002898	12	24/06/2024	8		32 320
TG0000002906-7,72 %-1an-13/07/25	TG0000002906	12	12/07/2024	8		17 500
TG0000003003-7,48%-1 an-27/07/25	TG0000003003	12	26/07/2024	7		18 600
TG0000002930-7,75%-1an-10/08/25	TG0000002930	12	09/08/2024	8		23 240
TG0000002963-7,48%-1an-29/09/25	TG0000002963	12	30/09/2024	7		6 680
TG0000002914-6,15%-3ans-29/07/27	TG0000002914	36	29/07/2024	8	6	36 060
TG0000002864-6,15%-3ans-10/06/27	TG0000002864	36	10/06/2024	8	6	16 800
TG0000002823-6,15%-3ans-30/04/27	TG0000002823	36	30/04/2024	8	6	49 100
TG0000002633-6,40%-5ans-05/02/29	TG0000002633	60	05/02/2024	8	6	32 400
TG0000002617-6,15%-3ans-23/01/27	TG0000002617	36	23/01/2024	8	6	54 180
TG0000002567-6%-3ans-29/09/26	TG0000002567	36	25/09/2023	8	6	72 068
TG0000002575-6,25%-5 ans-29/09/2028	TG0000002575	60	25/09/2023	8	6	37 932
TG0000002245-6%-3ans- 31/07/2026	TG0000002245	34	15/09/2023	8	6	42 464
TG0000002252-6,25%-5 ans-31/07/2028	TG0000002252	60	15/09/2023	8	6	22 184
TG0000002120-6%-3ans-08/05/2026	TG0000002120	36	14/07/2023	7	6	21 208
TG0000002146-6,25%-5 ans-22/05/2028	TG0000002146	60	14/07/2023	7	6	22 158
TG0000002195-6%-3 ans-30/06/2026	TG0000002195	36	27/06/2023	8	6	77 855

TG0000002203-6,25%-5 ans-30/06/2028	TG0000002203	60	27/06/2023	7	6	13 960
TG0000002054-5,7%-3 ans-27/03/2026	TG0000002054	36	24/04/2023	7	6	8 718
TG0000002062-6%-5 ans-27/03/2028	TG0000002062	60	07/04/2023	7	6	12 848
TG0000002013-5,5%-3 ans- 27/02/2026	TG0000002013	36	24/02/2023	7	6	6 589
TG0000002021-5,7%-5 ans-27/02/2028	TG0000002021	60	24/02/2023	7	6	1 036
TG0000001981-5,5%-3 ans-13/02/2026	TG0000001981	36	10/02/2023	6	6	10 007
TG0000001999-5,7%-5 ans-13/02/2028	TG0000001999	60	10/02/2023	6	6	9 692
TG0000001957-5,45%-3 ans- 30/01/2026	TG0000001957	36	27/01/2023	6	5	2 950
TG0000001965-5,7%-5 ans-30/01/2028	TG0000001965	60	27/01/2023	6	6	15 715
TG0000001924-5,3%-3 ans-16/01/2026	TG0000001924	36	13/01/2023	6	5	11 523
TG0000001932-5,9%-7 ans-16/01/2030	TG0000001932	84	13/01/2023	6	6	4 550
TG0000001916-5,3%-3ans-14/11/2025	TG0000001916	36	11/11/2022	5	5	28 370
TG0000001908-6%-10 ans-14/11/2032	TG0000001908	120	11/11/2022	6	6	4 630
TG0000001874-5,75%-5 ans- 08/08/2027	TG0000001874	60	14/10/2022	6	6	103 990
TG0000001882-5,09%-7 ans-22/08/2029	TG0000001882	84	14/10/2022	6	51	20 006
TG0000001866-5,8%-5 ans-12/07/2027	TG0000001866	60	08/07/2022	6	6	20 000
TG0000001858-6,15%-10 ans-12/07/2032	TG0000001858	120	08/07/2022	6	6	10 000
TG0000001841-5,3%-3ans-13/06/2025	TG0000001841	36	24/06/2022	5	5	43 750
TG0000001809-5,8%-7 ans-19/04/2029	TG0000001809	84	24/06/2022	6	6	38 251
TG0000001825-6,15%-15 ans-30/05/2037	TG0000001825	180	27/05/2022	6	6	11 000
TG0000001817-5,9%-10 ans 04/05/2027	TG0000001817	120	29/04/2022	6	6	33 000
TG0000001791-5,6%-5 ans-21/03/2027	TG0000001791	60	18/03/2022	5	6	30 000
TG0000001775-6%-15 ans-07/03/2037	TG0000001775	180	04/03/2022	6	6	30 000
TG0000001759-5,9%-10 ans-07/02/2032	TG0000001759	120	04/02/2022	6	6	35 000
TG0000001742-5,8%-7ans-24/01/2029	TG0000001742	84	21/01/2022	5	6	37 000
TG0000001718-6,3%-15 ans-22/11/2036	TG0000001718	180	19/11/2021	6	6	55 000
TG0000001700-5,9%-7ans-20/09/2028	TG0000001700	84	17/09/2021	5	6	16 500

TG0000001692-6,1%-10 ans-20/09/2031	TG0000001692	120	17/09/2021	6	6	49 500
TG0000001684-6,15%-10 ans-23/08/2031	TG0000001684	120	20/08/2021	6	6	27 500
TG0000001676-6,2%-10 ans-26/07/2031	TG0000001676	120	23/07/2021	6	6	27 500
TG0000001619-5,98%-7ans-14/06/2028	TG0000001619	84	11/06/2021	6	6	27 500
TG0000001577-5,8%-5 ans-03/05/2026	TG0000001577	60	28/05/2021	6	6	49 500
TG0000001593-6%-7ans-25/05/2028	TG0000001593	84	21/05/2021	6	6	22 000
TG0000001551-5,9%-5 ans-19/04/2026	TG0000001551	60	16/04/2021	6	6	8 250
TG0000001569-6,15%-7 ans-19/04/2028	TG0000001569	84	16/04/2021	6	6	15 513
TG0000001544-6,25%-10 ans-19/04/2031	TG0000001544	120	16/04/2021	6	6	58 737
TG0000001536-6,3%-7ans-22/03/2028	TG0000001536	84	19/03/2021	6	6	22 000
TG0000001510-6,1%-5 ans-22/02/2026	TG0000001510	60	05/03/2021	6	6	48 300
TG0000001494-6,4%-5 ans-25/01/2026	TG0000001494	60	22/01/2021	6	6	22 785
TG0000001502-6,5%-7 ans-25/01/2028	TG0000001502	84	22/01/2021	7	7	40 849
TG0000001460-6,4%-5 ans-26/10/2025	TG0000001460	60	27/11/2020	6	6	12 571
TG0000001452-6,4%-5ans-24/08/2025	TG0000001452	60	25/09/2020	6	6	48 042
TG0000001437-6,4%-5 ans-11/08/2025	TG0000001437	60	10/08/2020	7	6	3 200
TG0000001403-6,4%-5 ans-13/07/2025	TG0000001403	60	10/07/2020	7	6	1 623
TG0000001338-6,4%-5 ans-02/03/2025	TG0000001338	60	08/05/2020	6	6	54 437
TG0000001353-6,5%-7ans-16/03/2027	TG0000001353	84	13/03/2020	7	7	49 457
TG0000000850-6,90%-11ans-31/05/2028	TG0000000850	132	30/05/2017	7	7	29 560

Source : UMOA-Titres, Liste des Titres Publics émis par voie d'adjudication, janvier 2025.

(*) Rendement Moyen Pondéré

7. LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le Gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par UMOA-Titres avec le concours de la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres investisseurs, personnes morales ou physiques, ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques et de SGI de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : levée de capitaux (actions ou obligations) sur le marché financier régional par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Acquisition nette d'actifs non financiers : Est égale à l'acquisition moins la cession d'actifs non financiers moins la consommation de capital fixe. Les principales catégories d'actifs non financiers sont : actifs fixes, stocks, objets de valeur et actifs non produits.

Actifs : Les actifs économiques sont des ressources sur lesquels des droits de propriété sont exercés et qui peuvent procurer à leur propriétaire des avantages économiques futurs.

Actifs extérieurs : Actifs qui appartiennent aux résidents et qui leur permettent d'obtenir des avantages économiques futurs des non-résidents

Actifs extérieurs (autres instituts de dépôts) : Créances des autres institutions de dépôts sur les non-résidents (banques, sociétés et particuliers), principalement sous la forme de dépôts en devises détenus à l'étranger.

Actifs extérieurs (Banque Centrale) : Créances de la banque centrale sur les non-résidents ; y compris l'or détenu par la banque centrale, les DTS, les avoirs en devises, les dépôts en devises détenus à l'étranger, les investissements dans des instruments de dette d'autres pays et la position des réserves du pays au FMI.

Actifs extérieurs nets (AEN) : Somme des actifs extérieurs de la banque centrale et des autres institutions de dépôts, moins leurs passifs extérieurs.

Administration centrale : Tous les ministères, bureaux et autres organismes des administrations publiques qui remplissent les fonctions d'agents d'une autorité centrale d'un pays, y compris les unités de production marchande des administrations publiques et les administrations de sécurité sociale opérant au niveau national. Les opérations de l'administration centrale incluent toutes les activités financées par les comptes budgétaires et extrabudgétaires.

Analyse de la Viabilité de la dette (AVD) : Analyse de la capacité d'un pays à financer les objectifs de sa politique et d'assurer le service de la dette sans procéder à des ajustements excessifs qui pourraient autrement compromettre sa stabilité.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée inférieure ou égale à 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris : groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions internationales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque Mondiale et les banques régionales de développement.

Créances sur l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Créances intérieures = Créances sur l'économie + Créances sur l'Administration Centrale (voir CAC).

Créances Nettes sur l'Administration Centrale (CAC) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

Les créances sur l'Administration Centrale sont constituées par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une CAC créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une CAC débitrice est précédée du signe (+).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dettes publiques extérieures : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

Dettes publiques intérieures : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dettes non-concessionnelles : dettes contractées aux conditions du marché.

Dettes publiques : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Élément don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt $((VN-VA)/VN)$.

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

Euro-bond (ou Euro-obligation) : obligation libellée dans une monnaie différente de celle du pays émetteur (ou du marché) dans laquelle elle est émise.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque Mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur para-public).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du Gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Solde primaire de base : recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

Taux brut de scolarisation : Le taux de scolarisation brut est le rapport entre les enfants scolarisés et l'ensemble des enfants.

Taux net de scolarisation : Le taux de scolarisation brut est le rapport entre les enfants scolarisés et les enfants scolarisables (en âge d'être scolarisé).

NOTE D'INFORMATION



www.umoatitres.org

Boulevard Mamadou DIA
Direction Nationale BCEAO
BP 4709 Dakar | Sénégal

Tél. : +221 33 849 28 28

info@umoatitres.org